



COOPERATION TCHAD-UNION EUROPEENNE



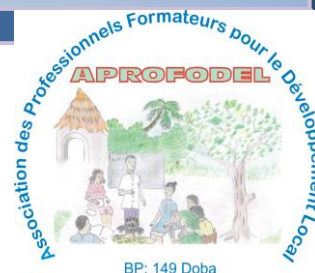
RÉPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
RÉGION DU LOGON ORIENTAL
DÉPARTEMENT DE LA PENDE
SOUS – PREFECTURE DE MADANA
CANTON SAMA

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON SAMA PERIODE : 2015 à 2018

Réalisé par le CCD le CRPDL et la population du canton

Avec l'appui technique des ONG :



Sous le financement de :



Edition APROFODEL JUILLET 2014

Contenu

Liste de tableaux, cartes, figures	iv
Liste de tableaux, cartes, figures	iv
Liste des Abréviations	v
Introduction	8
Phase I : Préparation.....	9
Phase II : Diagnostic Participatif Cantonal (DPC).	10
Phase III : Planification locale.	10
PREMIERE PARTIE	12
I. Généralités sur le canton	13
1.1. Milieu physique	13
1.1.1. Localisation géographique.....	13
1.1.2. Caractéristiques physiques	13
1.1.3. Les ressources naturelles	15
1.2. Milieu humain	20
1.2.1. Historique du canton.....	20
1.2.2. Caractéristiques démographiques ou données populationnelles spécifiques.....	24
1.2.2.4. Aspects démographiques	24
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	25
1.2.4. Organisations modernes.....	28
1.2.5. Les intervenants	32
1.2.6. Les infrastructures	34
1.2.6.1. Education	34
1.2.6.1.1. Infrastructures socio-éducatives niveau primaire	34
1.2.6.1.2. Infrastructures socio-éducatives niveau moyen	39
1.2.6.2. Santé.....	39
1.2.6.2.1. Infrastructures médico-sanitaires.....	39
1.2.6.2.2. Offre de soins environnante.....	43
1.2.6.3. Infrastructures socio-sanitaires : Latrines.....	43
1.3. Activités économiques	45
1.3.1. Agriculture	45
1.3.2. Élevage	48
1.3.3. La pêche	55
1.3.5. Le commerce.....	56

1.3.6. Artisanat	56
1.3.7. Autres activités	57
DEUXIEME PARTIE	60
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	61
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	63
2.1.1 Résultats du diagnostic	63
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	64
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	65
2.2.1 Résultats du diagnostic	65
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	66
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	67
2.3.1 Résultats du diagnostic	67
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	67
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	68
2.4.1 Résultats du diagnostic	68
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	69
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	70
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	70
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	72
2.6. Affaires sociales-Genre	74
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	74
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	74
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines	76
IV. Projets de développement sur la durée du plan	78
4.1. Agriculture, Elevage, pêche	78
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	80
4.3. Economie.....	81
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	82
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	83
4.6. Affaires sociales-Genre	84
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	85
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	85
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	86

5.3 Planning annuel de travail.....	87
Conclusion.....	98
Annexes	99

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURES

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURES

1. Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Présentation des villages avec leurs dates de création, leurs populations, leurs distances par rapport au chef-lieu du canton et les noms des chefs fondateurs.

Tableau n° 2 : Groupes Organisés les plus dynamiques du canton

Tableau n° 3 : Situation éducative dans le canton Sama.

Tableau n° 4 : Récapitulatif des données sur la santé

Tableau n° 5 : Rendement annuel moyen par culture et par hectare

Tableau 6 : Les espèces animales élevées dans les villages et ferricks du canton Sama avec les effectifs de bétail par espèce.

2. Liste des figures

Graphique n° 1 : Population totale par village

Graphique n° 2 : Effectif des élèves par école

Graphique n° 3 : Répartition du personnel soignant CS EET Béambaré

Graphique n° 4 : Répartition du personnel soignant CS BELACD Mbéri

Graphique n° 5 : Taux de fréquentation des CS du canton Sama

Graphique 6 : Rendement annuel moyen par culture et par hectare dans le canton Sama

Graphique 7 : Les espèces animales domestiques élevées dans le canton Sama en 2013

Graphique 8 : Effectif d'ensemble du Cheptel par village du canton

LISTE DES ABREVIATIONS

AGC : Assemblée Générale Cantonale.

AGR : Activités Génératrices de Revenus.

AGV : Assemblée Générale Villageoise.

APROFODEL : Association des Professionnels formateurs pour le développement Local.

ATS : Agent Technique de Santé

AVD : Association villageois pour le développement. (**Ou ADV** : Association de Développement du Village).

BELACD : Bureau d'Etudes et de Liaison des Activités Caritatives de Développement

BAOBAB : Bureau d'Appui aux Organisations de Base.

CCD : Comité Cantonal de Développement.

CDA : Comité Départemental d'Action.

COOPI : Coopération Internationale.

CPGRP : Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers

CRA : Comité Régional d'Action.

CRPDL : Comité de Rédaction du Plan de Développement Local.

CS : Centre de Santé

CTD : Comité Technique Départemental.

CTR : Comité Technique Régional.

CVS : Comités Villageois de Surveillance

DP : Diagnostic Participatif.

DPC : Diagnostic Participatif Cantonal.

DPV : Diagnostic Participatif Villageois.

DRA-LOR : Délégation Régionale de l'Aménagement du Logone Oriental

DRAS – LOR : Délégation Régionale de L'Action Sociale

DRCJS – LOR : Délégation Régionale de La Culture, de la Jeunesse et des Sports du Logone Oriental

DREH : Délégation Régionale de l'Élevage et de l'Hydraulique

DREN- LOR : Délégation Régionale de l'Éducation Nationale du Logone Oriental

DRI : Délégation Régionale des Infrastructures

DSR : Délégation Sanitaire Régionale

DRMPECI : Délégation Régionale du Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale.

ECA : Ecole Catholique Associée

EET : Eglise Evangélique au Tchad

FED : Fonds Européen de Développement.

FSE : Fonds Spécial en faveur de l'Environnement

GDS : Groupements de Défense Sanitaire

GRN : Gestion des Ressources Naturelles.

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IDEFA : Inspection Départemental de l'Éducation Fondamentale et de l'Alphabétisation

INADES : Institut National pour le Développement Economique et Social.

MEG : Médicaments (Essentiels) Génériques

MEH : Ministère de l'Élevage et de l'Hydraulique

OCR : Organisme Correspondant Régional.

ONDR : Office National de Développement Rural.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

OP : Organisation Paysanne

PADL-GRN : programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles.

PDL : Plan de Développement Local.

PNSA : Programme National pour la Sécurité Alimentaire

PROADEL : Programme d'Appui au Développement Local

RCA : République Centrafricaine

RCS : Responsable du Centre de Santé

GRN : Gestion des Ressources Naturelles.

UE : Union Européenne.

INTRODUCTION

Le Tchad s'est engagé dans le processus de la décentralisation et de la gouvernance locale à travers la création du ministère chargé de la décentralisation et du redécoupage des entités administratives en régions, départements, sous-préfectures et cantons. Dans la région du Logone Oriental, le canton SAMA fait partie des dix (10) cantons de la région appuyés par le PADL-GRN dans le cadre du Projet Structuration-Elaboration et/ou Révision des PDL des dix (10) cantons retenus. Ledit Projet est exécuté par l'ONG APROFODEL en partenariat avec INADES - FORMATION sous l'encadrement de l'OCR COOPI-BAOBAB. Ce Projet est fortement lié au processus de décentralisation en cours et financé par l'Union Européenne à travers le 10^{ème} FED sous le contrat FED/2012/302-097.

La planification est un processus par lequel une communauté donnée, dégage ses problématiques de développement, identifiées de manière concertée, ses priorités et les traduit en actions qu'elle exécute et gère suivant un planning bien défini.

C'est dans ce cadre que le CCD et le CRPDL du canton SAMA, élargis aux représentants des services déconcentrés de l'Etat, aux ONG de la place et aux personnes-ressources de toutes les communautés, ont été appuyés pour mettre au point le PDL du canton. L'équipe d'appui est composée :

- des animateurs et superviseur de l'ONG APROFODEL chargée de l'animation dans les départements de la Pendé, de la Nya, de la Nya-Pendé et de Kouh-Est ;
- des agents des services techniques locaux ;
- des membres du Comité Technique Départemental (CTD) des chefs-lieux des départements ;
- de l'OCR COOPI-BAOBAB et du DRMEPCI (représentant à la fois le ministère de tutelle et le CTR du CRA- LOR).

Objectifs du plan de développement local

L'objectif principal visé à travers l'élaboration du PDL est de doter le canton SAMA d'un instrument de négociation des financements, conformément aux principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

Son but est de définir une vision du développement cantonal à moyen et court termes sur la base d'un bilan de diagnostic et des propositions de solutions et d'actions qui sont programmées de manière participative.

Les préoccupations auxquelles répond le PDL sont :

Objectif Général :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans le Canton SAMA.

Objectifs Spécifiques :

- Augmenter et diversifier la production végétale et animale pour l'amélioration des conditions de vie de la population du canton SAMA dans les quatre ans à venir ;

- Promouvoir le développement du canton SAMA à travers la réalisation d'initiatives socio-économiques ;

- Améliorer les conditions de vie des populations du canton SAMA par une gestion durable des RN ;

- Contribuer à la création de conditions favorables au développement socio-éducatif, culturel et sanitaire du canton SAMA.

Les finalités assignées au PDL visent entre autres :

- Une planification et formulation de programmes de développement ;

- Une meilleure adaptation des programmes des investissements de l'Etat et des bailleurs de fonds aux réalités locales et aux aspirations des communautés de base ;

- La mise au pont d'instruments et d'outils aptes à aider le CCD, organe de gestion/suivi dans la prise des décisions ;

- Le renforcement du cadre de coordination et de concertation entre les différents acteurs du développement local.

METHODOLOGIE

La démarche méthodologique qui a été adoptée pour l'élaboration du Plan de Développement Local est répartie en trois (3) phases articulées autour de quatorze (14) étapes comme suit :

PHASE I : PREPARATION.

Etape 1 : Prise de contact avec les autorités traditionnelles locales.

Etape 2 : Campagne d'information.

Etape 3 : Atelier cantonal d'information et de sensibilisation.

Etape 4 : Mise en place de l'appui-conseil.

Etape 5 : Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL.

Etape 6 : Formation des animateurs locaux et membres du CCD (élus par la communauté au cours d'une AGC) sur le processus de diagnostic participatif (DP).

PHASE II : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF CANTONAL (DPC).

Etape 7 : Etude du milieu.

Etape 8 : Préparation du Diagnostic Participatif du Canton (DPC).

Etape 9 : Atelier cantonal de diagnostic.

Etape 10 : Formation des animateurs locaux et membres du CCD sur les techniques de planification locale.

PHASE III : PLANIFICATION LOCALE.

Etape 11 : Travaux en commissions thématiques.

Etape 12 : Atelier cantonal de présentation des projets.

Etape 13 : Rédaction de l'ébauche du PDL.

Etape 14 : Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL.

Au cours de l'animation, l'équipe du projet a mis un accent particulier sur l'appropriation du PDL par la communauté cantonale. De ce fait, la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL incombe en grande partie à la communauté, car elle s'est engagée à rechercher le financement soit local, soit d'un bailleur afin d'exécuter les projets retenus.

Toutes ces étapes ont été conduites par les six (6) animateurs et le superviseur d'APROFODEL. Cependant, pendant la phase d'élaboration du PDL, ils sont appuyés par la coordination du projet.

C'est sur la base de cette démarche que les résultats de la planification ont été approuvés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

Le présent document est divisé en deux grandes parties : la première partie présente les généralités sur le canton Sama et la deuxième fait le point sur le bilan du diagnostic participatif cantonal en faisant ressortir la planification locale proprement dite.

PREMIERE PARTIE
GENERALITES SUR LE CANTON SAMA

I. GENERALITES SUR LE CANTON

Les généralités sur le canton Sama donne des aperçus sur le milieu physique, le milieu humain et les activités économiques du terroir.

1.1. MILIEU PHYSIQUE

L'étude du milieu physique présente, après avoir situé géographiquement le canton Sama, les caractéristiques physiques du terroir, ses ressources naturelles renouvelables ainsi que celles non-renouvelables.

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Sama est situé à environ 60 km de la capitale régionale, Doba, en direction du Nord. Il est situé au Nord-Ouest de la sous-préfecture de MADANA dont il fait partie. Il mesure 300 km² pour environ 8 466 habitants, d'après les statistiques du dernier recensement général. Mais les enquêtes du DPC nous en donnent le chiffre de 11 602 habitants.

Cette superficie ressemble à un rectangle longeant la rivière Pendé, parsemé de collines de Koro restreignant ainsi l'espace habitable et cultivable.

Le canton Sama a comme cantons frontaliers au Nord le canton Gabri-Golo, à l'Est les cantons MouroumTouloum et Koro, au Sud, le village Madana devenu sous-préfecture et à l'Ouest il a comme frontière la rivière Pendé.

1.1.1.1. Délimitation administrative

Le canton Sama est une chefferie traditionnelle du département de la Pendé. La circonscription du canton est située sur le territoire administratif de la Sous-préfecture de MADANA.

1.1.2. Caractéristiques physiques

Les caractéristiques physiques concernent le climat, la végétation, les faunes, les eaux de surface, le relief et les sols.

1.1.2.1. Relief

Le milieu physique du canton Sama est caractérisé par trois reliefs : une plaine, une forêt galerie, un plateau dominé par les collines qui restreignent de ce fait l'espace habitable et cultivable, donc au total quatre types de reliefs. Les plaines couvrent la majeure partie de l'Ouest où se situe la Pendé que longe la forêt galerie. Le reste du terroir cantonal est le domaine des plateaux parsemés des collines appelés Koro.

1.1.2.2. Climat

Le climat renferme la pluviométrie, les vents, la température et les saisons.

1.1.2.2.1. La pluviométrie et les saisons

Situé dans la région où la pluviométrie varie entre 800 et 1200 mm par an, le canton Sama se trouve dans la zone soudanienne nord du Logone Oriental et a de ce fait un climat de type soudanien, avec trois saisons : une saison sèche-froide (octobre à février) suivi d'une saison chaude (mars à mai), soit environ 7 mois de saison sèche, et une saison pluvieuse. La saison des pluies s'étend typiquement de juin à octobre. Les périodes novembre-janvier et mars-juin sont caractérisées par un climat variable avec des gradients de pression instables qui produisent les « harmattans » qui sont des vents forts et violents.

1.1.2.2.2. Les vents

La mousson et l'harmattan sont les deux types de vents qui dominent dans le canton Sama.

La mousson est un vent humide qui apporte les nuages pendant toute la saison pluvieuse ; il souffle de mai à septembre. L'harmattan est un vent sec qui souffle pendant tout le reste de l'année ; il caractérise la saison sèche ; il est le plus souvent chargé de poussière.

1.1.2.2.3. La température

Les mois les plus chauds sont mars/avril avec des températures pouvant aller jusqu'à 35°C voire 39°C et les mois les plus froids sont novembre, décembre et janvier avec une température moyenne de 30°C, pouvant décroître jusqu'à 14°C. Ces températures extrêmes ont un effet important sur l'environnement car elles favorisent l'assèchement du couvert végétal à cause d'une évapotranspiration très importante. En effet, les caractéristiques climatiques indiquent une pluviométrie supérieure à l'évapotranspiration potentielle pendant au moins quatre mois.

Le climat soudanien n'a pas la variabilité inter- et intra-annuelle comme au nord mais elle est quand-même considéré comme capricieux.

1.1.2.3. Hydrographie

Le canton Sama est longé par le fleuve Pendé qui le limite du côté ouest. Au nord-Ouest vers le village Békongo se trouve le confluent Pende-Logone. Le canton compte, en outre, plus de 50 mares. Le diagnostic participatif a en effet révélé la présence de 56 mares permanentes.

1.1.3. Les ressources naturelles

Les populations floristique, faunique et les sols constituent ce qu'on appelle ici ressources naturelles.

1.1.3.1. Sols

Le canton Sama a trois types de sol : le sol argilo-limoneux, le sol sablonneux et le sol argilo-sablonneux, partageant des couleurs rouges et noires. Tous ces sols sont favorables aux gammes de cultures pratiquées dans le canton. Mais, la présence d'une saison sèche d'environ 7 au moins affaiblit la protection biologique du sol, tandis qu'en saison pluvieuse l'excès d'eau temporaire et l'érosion conduisent au lessivage des horizons superficiels. La texture grossière des sols en surface ne favorise pas sous climat très chaud la conservation des matières organiques. Cette instabilité encourage les phénomènes d'érosion éolienne et d'encroutement des sols lorsqu'ils ne sont plus fixés ou protégés. Il y a donc une forte perte de fertilité des sols occasionnant une baisse de rendement. Bien que le potentiel biologique soit théoriquement élevé, il ne s'exprime que lorsque le bilan hydrique est satisfaisant et l'écosystème peu perturbé.

La profondeur d'humidification du sol, la période d'infiltration de l'eau et la profondeur de la nappe phréatique sont des facteurs importants. Ils déterminent l'établissement, la survie et la productivité des espèces ligneuses. Leur importance et leurs interrelations varient selon l'unité géomorphologique.

1.1.3.2. Végétation ou le couvert ligneux

Le canton Sama fait partie de la région du Logone Oriental où la terre boisée est toujours très abondante. Cependant, sa végétation est dominée par des savanes arborées et des plaines inondées.

1.1.3.2.1.Savanes arborées

Il s'agit de peuplements plus ou moins dégradés, résultant de la restauration des écosystèmes forestiers défrichés pour le besoin de l'agriculture. Ce sont des végétations caractéristiques de la zone soudanienne du sud du Tchad. Elles sont dominées par les espèces telles que : *Isobertinia adoka*, *Daniellia oliveri*, *Combretum mollis* *Anogeissus leiocarpus*, *Terminalia macroptera*, *Pterocarpus lucens*.

[Les grandes espèces sont le karité, le néré, le caïllédrat, le tamarinier et autres terminalia]

La plupart de ces formations sont des jachères de durée variable, largement perturbées par le défrichement, le prélèvement de bois de chauffe, de service et le pâturage.

1.1.3.2.2.Les parcs arborés.

Dans le système agricole traditionnel reposant sur la méthode de culture itinérante sur brûlis, les agriculteurs avaient l'habitude de conserver les arbres utiles dans les champs cultivés comme le *Khayasenegalensis*, les *Ficus*, le *Parkhiabiglobosa*, le *Butyrospermumparkii* ; les autres étant coupés à hauteur de genou et brûlés avec leurs branches. Certaines espèces brûlées mourraient, la plupart repoussaient tous les ans. La dominance de l'association karité-néré est manifeste dans le canton. Ces parcs arborés ont une importance notamment en termes de sécurité alimentaire et de génération de revenus pour les ménages ruraux. Malheureusement, cette pratique est en voie de disparition, vu la croissance de la population, l'intensification des cultures, la sédentarisation et le labourage mécanisé ou attelé. D'une manière générale, on peut dire que les parcs arborés sont en voie de dégradation.

Dans la partie dominée par les collines de Koro, ces savanes arborées diffèrent quelque peu.

1.1.3.2.3.Plaines inondées

Elles se distinguent par l'absence des espèces ligneuses et sont constituées essentiellement d'herbes pérennes fortement coupées par les éleveurs pour le pâturage et par les agriculteurs pour les cultures de décrue. Les plaines inondées sont fréquemment brûlées par les éleveurs pour favoriser

les jeunes repousses d'herbes et constituent une des sources de conflits agriculteurs-éleveurs.

Les herbes comme *Hyparheniarufa*, *Elytrophoruspicutus*, *Parricum*, *Lauditrasimplex* sont des sources de revenus monétaires pour les populations riveraines, et utilisées dans la construction (chaume de toiture).

1.1.3.2.4. La galerie forestière

C'est une formation forestière qui longe le cours d'eau permanent (Pendé). La forêt galerie diffère par la composition floristique et est dominée par les espèces suivantes: *Sabaïna* (nom local), *Terminaliamacroptera*, *Anogeissusleocarpus*, *Pterocurpuslucens*, *Mitragynainermis*, *Terminaliaavocinoïdes*.

Actuellement, cette forêt galerie a subi quelques perturbations.

A ces différents types de végétation naturelle, s'ajoute une végétation exotique.

1.1.3.2.5. La végétation exotique

Les espèces exotiques ne sont pas abondantes et les fruits sont généralement destinés à la consommation. Les espèces les plus rencontrées sont : les rôniers, le *Mangifera indica* (manguier), le *Psidiumguyava* (goyavier), le *Citrus lemon*, (citronnier - orangier), le *Papayacarica*, le bananier. Elles sont plantées tout autour des cases ou des villages et servent parfois d'ombre en même temps qu'elles contribuent à l'économie familiale.

1.1.3.3. Faune

L'évolution de la faune sauvage suit naturellement l'évolution du couvert. Si la densité de la couverture est importante, elle permet d'abriter encore des espèces d'animaux de la savane soudanienne. Mais, puisqu' à Sama, la couverture n'est pas dense, il est rare de voir de grands mammifères comme éléphants, buffles, antilopes et gazelles, puisque les quelques rares zones arborées et boisées sont perturbées.

Les petites antilopes (telles que le céphalophe), les canidés, les félidés et les primates existent mais surtout dans les galeries forestières, le long des cours d'eau. Mais même si elles existent, leur population semble diminuer à

cause d'un braconnage intensif et du fait des conflits armés qu'a connus le pays et qui n'ont épargné aucune savane, mais aussi de la présence humaine (des éleveurs) en permanence dans ces zones qui n'étaient autrefois pâturées que pendant des courtes périodes de l'année.

Quant au gibier à plumes (pintades, canards, ...) et certains reptiles (pythons, varans, ...), très peu perturbés par l'homme, ils continuent à exister dans les formations des berges des cours d'eau (dans quelques localités) et dans les plaines inondées (très fréquentes) où ils se nourrissent et construisent leurs nids. Cependant, cette faune importante commence à subir d'importantes pressions des chasseurs, venant d'autres localités. Ainsi, la population des *Guib harnachés*, Céphalophes, Oiseaux, Rongeurs, Petite faune, rats, diminue considérablement, voire en voie de disparition alors que ces espèces ont une population plus ou moins stables ailleurs.

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Les ressources minières exploitées et exploitables dans le canton Sama sont le kaolin, l'argile, la latérite, le gravier et le sable. Il s'agit, en général, d'une exploitation jusque-là artisanale.

Les carrières de graviers et de sable sont exploitées par les religieuses et religieux de la Mission catholique implantée à Mbéri 2 (au chef-lieu du canton) pour la construction de leurs résidences, de leurs chapelles, de la salle polyvalente, des dortoirs, de l'ECA, du CS BELACD de Mbéri 2 ainsi que par la population locale pour la construction des cases et de certaines infrastructures durables existantes (par exemple l'école officielle de Mbéri 2 ou de Ngaoumbagte, le centre de santé de Bémbaré, les plates-formes des forages, etc.). Certaines couches de la population se sont constituées en groupes pour ramasser et mettre en tas ces graviers et sables au bord de la rivière Pendé. Mais la plus grande difficulté de ces carrières réside dans l'éloignement du canton des grands centres tel que Doba situé à environ 60 km et l'accès difficile des voies menant aux carrières.

L'argile est souvent utilisée dans la fabrication des pots, jarres et certaines ustensiles de cuisines mais quelques fois dans la fabrication des briques faciles à cuire et très prisées actuellement pour la construction. Le

grand problème environnemental que pose l'utilisation de l'argile vient indirectement de la carbonisation nécessaire pour la cuisson.

Le kaolin, tiré des collines qui parsèment le canton Sama, est souvent employé pour la décoration desalebasses, des jarres, etc. mais il est également associé aux rites de passage des jeunes.

La terre latéritique, quant à elle, existe en abondance dans le canton mais elle est peu utilisée par les communautés locales. Le plus souvent ce sont de grandes Sociétés de construction routière venues d'ailleurs qui exploitent ces carrières pour le développement de leurs projets de construction des routes et pistes rurales. Le mauvais côté de cette carrière est qu'elle nécessite l'ouverture des brèches à la fois très larges et très difficiles à refermer partout dans le canton, si bien que pendant la saison pluvieuse, les eaux de pluie se déversent dans ces brèches, les remplissent, faisant d'elles des nids indiqués, propices pour la reproduction des moustiques, vecteurs de multiples cas de paludisme dans tous les villages du canton touchés.

En conclusion à la gestion ou l'exploitation des écosystèmes dans le canton, nous pouvons retenir ce qui suit : il y a sur la végétation la pression des populations qui déboisent pour des fins agricoles, le surpâturage, les feux de brousse tardifs. Ces actions de l'homme concourent sans frein à la disparition de certaines espèces végétales et animales.

Le braconnage sauvage et la présence régulière des éleveurs transhumants sont la cause non négligeable de la dégradation de la faune sauvage. Les sols sont exploités pour les cultures extensives itinérantes sur brûlis, sans mesures adéquates de restauration, avec des jachères de courte durée.

Les mares et la Pendé qui longe le canton sont assez poissonneux. Les mares sont gérées par les chefs de l'eau, de manière abusive car les pêcheurs venus d'ailleurs y pêchent en permanence avec leur complicité.

Les eaux, les sols, les animaux, les arbres et les herbes constituent ensemble les ressources naturelles du canton.

- Les eaux des mares et de la Pendé sont utilisées pour les activités de maraîchage et la consommation du bétail et de certaines populations. Poissonneuses, elles se prêtent également à la pêche.
- Les animaux sauvages sont abattus dans le braconnage pour l'alimentation humaine ;
- Les arbres et herbes servent à la construction des toits de maison, à la clôture des concessions, à la cueillette. Les arbres et herbes sont également utilisés pour l'alimentation du bétail. Certaines plantes sont utilisées pour fertiliser les sols telles que l'*acaciaalbida* et les légumineuses. D'autres aux soins médicaux traditionnels.
- Les sols sont le support des habitats (humains et animaux) et des cultures. Il existe dans le canton, entre autres, des gisements de latérite, de graviers, de sable qui peuvent servir à la construction de routes et des maisons mais aussi du kaolin très utile culturellement.

1.2. MILIEU HUMAIN

L'étude du milieu humain présente à la fois les aspects historiques du terroir, ses caractéristiques démographiques, son organisation sociale, politique et culturelle, ses organisations modernes, les organismes intervenant dans le milieu et les infrastructures existantes.

1.2.1. Historique du canton¹

La population de Mbéri serait venue de l'Est (Baguirmi), en transitant par la Tandjilé. Le premier village, Mbéri 1, était au pied des monts situés à 7 km au Nord-Est de Mbéri 2. Ce sont ces monts appelés « EUR » qui ont donné le nom de Mbéri par déformation. Sinon le village devait s'appeler EURI.

Au fil des années, la population a augmenté et il n'y a plus assez d'espace et les habitants ont commencé à se disperser en se rapprochant de la Pendé à la recherche de la terre riche. Ainsi, nous sommes arrivés à 20 villages aujourd'hui dont quelques trois (3) se trouvent à l'intérieur (Mbéri 1, Koro Ngaboye et Koutoukouman 1).

Il faut noter qu'arriver à Mbéri, une partie a traversé les fleuves Pendé et Logone pour aller s'installer à Ndou, dans la sous-préfecture de Békiri,

¹ Source : Discours d'intronisation de Sa Majesté le Chef de canton de Sama, Monsieur KEMYELNGAR Justin.

département de Ngourkosso, région du Logone Oriental. Ces derniers ont un objet de pouvoir appelé "Belmbaye" qui signifie "plume de chefferie" qu'ils ont ramené à leurs frères à Mbéri.

Ce pouvoir a été donné à Dodibodjé qui fut le premier chef du terroir. A la mort de Dodibodjé, son fils Mbaïdeye lui succéda. A la mort de Mbaïdeye, son fils Narbé étant mineur, Mbalnda succéda à Mbaïdeye. Durant ces règnes, la chefferie était bien organisée, bien structurée et la vie Mbaïdeye était calme et sécurisante.

C'était donc sous le règne de Mbalnda que les colons sont arrivés et la chefferie commença par être déstabilisée. Le chef Mbalda était arrêté et mis en prison à Doba d'où il ne sera jamais de retour et reste sans trace jusqu'à ce jour.

Son fils Mongbé a été nommé chef à sa place. Il sera à son tour arrêté suite à un incident commis lors d'une cérémonie funèbre dans un village du canton MouroumTouloum et mis en prison à Laï.

Moguenan a été nommé à la place de Mongbé. Celui-ci s'est déplacé de Mbéri pour aller habiter une bourgade appelé Sama qui n'était qu'un arbre au pied duquel il a fondé son village.

Moguenan était également arrêté par les mêmes colons et était mis en prison à Moundou. De son retour de la prison, il est resté dans un village situé au bord de la Pendé, dénommé Gadjibé qui a désormais pris le nom de Ngambaïti puis Sama.

Moguenan étant fatigué, son fils Mordjimgarti a pris le pouvoir en 1947 et meurt en 1953.

De 1953 à 1962, le canton est resté sans chef. En 1962, les premières élections organisées par les autorités tchadiennes ont connu la victoire de Mobingar qui est de la lignée de Mbalnda. Il trouve la mort pendant les événements de 1984, fusillée dans sa propre cour royale.

La deuxième élection a eu lieu en 1985 et a connu la victoire de Ngartambaye fils de Mobingar qui régna jusqu'à 1999, année de sa mort. L'intérim de la chefferie était assurée par son frère Kemyelngar Justin jusqu'à 2002. La troisième élection a eu lieu en 2002 et a connu la victoire

de l'intérimaire Kemyelngar Justin nommé par décret n° 810/PR/PM/MATD/2012 du 25 mai 2012 et intronisé le 18 mai 2013.

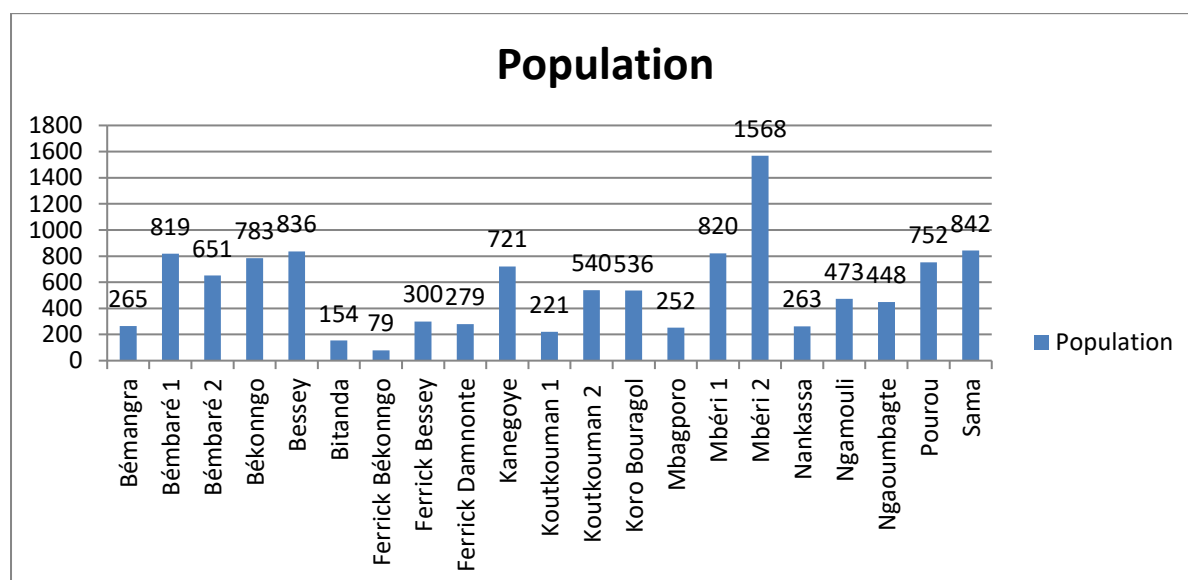
Tableau n° 1 : Présentation des villages avec leurs dates de création, leurs populations, leurs distances par rapport au chef-lieu du canton et les noms des chefs fondateurs.

Numéro d'ordre	Village	Nom du premier Chef	Nombre de population	Distance du village au chef-lieu du canton	Date de création
1	Bémangra	BOYONGAR	265	1 Km	1946
2	Bémbaré 1	BALEMDE	819	6 Km	1812
3	Bémbaré 2	NGARTAB André	651	5 Km	2003
4	Békonngo	NGARKEOUDE	783	15 Km	1952
5	Bessey	DONMBAYE TOLBA	836	9 Km	1822
6	Bitanda	CHEFLENGAR	154	2 Km	2007
7	FerrickBékonngo	GOYA	79	18 Km	1980
8	Ferrick Bessey	RAKIS SAHIR	300	12 Km	1994
9	FerrickDamnont e	IDRISS BADAL	279	8 Km	2010
10	Kanegoye	TAYELNGAR	721	4 Km	1820
11	Koutkouman 1	NDOLEGONGAR Gabriel	221	9 Km	2007
12	Koutkouman 2	NGAREOU	540	3 Km	1963
13	Koro Bouragol	TAODJINGAR NDI	536	12 Km	2003
14	Mbagporo	MOTANGAR	252	7 Km	2010

		Auguste			
15	Mbéri 1	NGARTOBE Jacob	820	9 Km	1996
16	Mbéri 2	DIANDONGARTI MONGBE	1568	0 Km	1963
17	Nankassa	REOULENGAR	263	10 Km	2006
18	Ngamouli	MOGROMNGAR Bernard	473	1 Km	1967
19	Ngaoumbagte	NGARMADJI NGARMILAÏDE	448	8 Km	1939
20	Pourou	DEBDEUR	752	12 Km	1818
21	Sama	MOÏNGARDJIMT I Pierre	842	3 Km	1822
Total	21		11 602	-	-

Source : Données du Diagnostic Participatif villageois, 2013.

Graphique n° 1 : Population totale par village



Source : Diagnostic Participatif villageois, 2013.

D'après cette figure, le village le plus peuplé du canton Sama est le Mbéri 2 avec 1568 habitants et le moins peuplé est le ferrickBékonngo avec 79 habitants.

1.2.2. Caractéristiques démographiques ou données populationnelles spécifiques

1.2.2.1. Population totale

La population totale du canton Sama est estimée à 8 466 habitants répartie dans 18 villages et 3 ferricks. Mais, d'après les données du Diagnostic Participatif villageois de 2013 que nous avons réalisé, cette population est actuellement estimée à 11 602 habitants.

1.2.2.2. Langues

La population originaire de Sama parle le Mbéri, langue plus proche du Ngambaye. Quelques habitants seulement parlent le français et l'arabe local.

1.2.2.3. Religions

La population du canton Sama pratique majoritairement le Christianisme (le catholicisme et le protestantisme) mais la religion traditionnelle (l'animisme) est toujours présente. L'Islam fait également partie des religions pratiquées dans la zone mais les fidèles sont minoritaires.

1.2.2.4. Aspects démographiques

Les aspects démographiques sont composés de population sédentaire et transhumants ou semi sédentaires.

1.2.2.4.1. Population sédentaire

Vivant sur une superficie d'environ 300 km², la population du canton Sama (11 602 habitants, d'après le DPC 2013) est répartie sur 18 villages et 3 ferricks. Elle est majoritairement sédentaire. Elle occupe une densité de 0,03hbt/km².

La taille moyenne d'un ménage est de 7 personnes et le sexe féminin est dominant.

Dans le canton on note une uniformité de langue. Le Mbéri, une langue plus proche du Ngambaye, se parle à côté de l'arabe. Ces langues sont caractéristiques des ethnies coexistant dans le canton (les sédentaires et les éleveurs nomades en voie de sédentarisation).

1.2.2.4.2. Les transhumants ou semi sédentaires

La population semi sédentaire est constituée des éleveurs semi nomades qui résident dans les trois ferricks du canton (ferickBesey, ferrickDamnonte et

ferrickBékongo) situés respectivement au Sud, au centre et au nord du canton. Par non-respect du couloir de transhumance existant dans quelques villages, ceux-ci évoluent dans presque tout le canton à la recherche des pâturages. Ce qui est parfois source de conflits entre eux et les agriculteurs.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

A Sama, l'organisation sociale, politique et culturelle est marquée par les structures traditionnelles, religieuses et les activités coutumières.

1.2.3.1. Organisation sociale

L'unité de la société est la famille. Bon nombre de chefs de familles sont polygames. Dans le canton, on compte en moyenne sept (7) enfants par famille. La famille repose sur le système patrilinéaire, c'est-à-dire que la lignée repose sur le père. Les enfants du couple ou des couples appartiennent au père contrairement au système matrilineaire.

Il faut noter également qu'il existe des familles monoparentales hommes et monoparentales femmes. En fait, ce sont des hommes ou des femmes qui sont des chefs de ménages et qui s'occupent de leurs progénitures. Il s'agit généralement des hommes et des femmes divorcés, séparés de corps ou simplement des veufs et veuves. A cette catégorie de la population s'ajoutent les filles-mères.

1.2.3.2. Organisation sociopolitique

L'organisation sociopolitique au niveau du canton de Sama repose sur les structures traditionnelles. A Sama, le chef de canton, le chef de terre, les chefs d'initiation, les chefs des eaux, les chefs des villages et les différents chefs de quartiers organisent la vie sociopolitique. Les structures traditionnelles ont pour attributions :

- De gérer le patrimoine foncier ;
- De garantir le droit à l'eau ;
- De gérer les autres ressources naturelles ;

Sur le plan coutumier, les terres, les eaux sont gérées par les chefs (de terre, de villages, de pluie...). Les forgerons jouent aussi un rôle important dans la société, surtout que c'est eux qui fournissent aux paysans les outils dont ils

ont besoin pour leurs différentes activités. Les femmes participent difficilement à la prise de décision, sauf que depuis la mise en place des AVD et ADC, elles sont associées à certains débats surtout quand elles sont directement concernées.

1.2.3.3. Organisation socioculturelle

Les activités culturelles dans le canton sont constituées des cérémonies de funérailles, l'initiation (le ndo pour les garçons et le nang pour les filles), la lutte traditionnelle pour fêter le début des récoltes, les danses folkloriques (les danses BAAL, EUZEUKI, SAÏ, MINDE), exécutées le soir après les travaux par les filles et garçons, et les cérémonies de mariage. L'excision qui, originellement n'est pas une pratique mbéri mais importée se pratique encore dans quelques villages, malgré sa prohibition. Malgré l'influence des activités religieuses, les activités coutumières restent influentes dans le canton.

On peut noter que trois religions cohabitent dans ce canton : le christianisme (70%), l'islam (25%) et l'animisme (5%). Les bâtiments religieux (église catholique, protestante et mosquée) sont peu nombreux dans le canton. Toutes ces religions prétendent servir chacune le même « Dieu » mais de manière différente, en transformant et conscientisant les communautés sur l'amour, le pardon, la tolérance, etc.

1.2.3.4. Organisation paysanne

La population du canton Sama est essentiellement rurale, composé surtout de paysans sédentaires. Les activités des hommes reposent essentiellement sur l'agriculture, la pêche, la chasse, la construction et l'entretien des maisons. En dehors des activités traditionnelles telles que la cuisine et l'entretien des enfants, les femmes s'occupent du battage de mil, de l'approvisionnement en eau et de petits commerces. Les jeunes s'occupent du gardiennage des animaux domestiques, de leur abreuvement et de leur entretien dans les enclos. Ils accompagnent parfois les vieux pour bien d'autres activités du village.

Le système agricole traditionnel repose sur la méthode de culture itinérante sur brûlis qui nécessite beaucoup de mains-d'œuvre et peu d'investissement. La plupart des cultures vivrières récoltées servent à l'autoconsommation. L'économie monétaire du canton est fortement marquée

par la culture du coton qui est une source de revenus essentielle pour la majorité des producteurs ruraux. La culture du coton constitue toujours un choix de sécurité monétaire pour les ruraux car l'achat et le prix sont garantis. Il existe peu de données sur les revenus d'une exploitation agricole mais on peut estimer qu'ils tournent autour de 200 000 à 250 000 FCFA/an. Le fait que la plupart des données disponibles soient relatives aux revenus générés par la vente du coton ne devrait pas faire oublier qu'il existe plusieurs autres sources de revenus, comme par exemple la vente de la cueillette de produits forestiers non ligneux.

Il y a ces dernières années un exode massif des jeunes vers les grandes agglomérations à cause de la pauvreté galopante due à l'infertilité des sols et aux conflits agriculteurs-éleveurs.

Compte tenu des faibles revenus des habitants du canton Sama, l'existence du Comité Provisoire de Gestion des Revenus alloués à la région Productrice (CPGRP 5%) peut être considérée comme une opportunité et une chance de développement sous la condition que le PDL cantonal soit bien approprié.

1.2.3.5. Problématique foncière

Dans le canton Sama, on note la prédominance du système foncier coutumier. Selon le système foncier coutumier, la terre appartient aux premiers occupants qui sont généralement les groupes sociaux les plus étendus (lignages). Au sein de ces groupes, les terres sont réparties entre les familles pour être cultivées et exploitées. Ce système est basé aussi sur la collectivité et non sur l'individu. Le seul fait d'appartenir à un lignage ouvre à tout individu le droit inaliénable à l'exploitation d'une parcelle du domaine foncier. Cependant, il arrive que même un étranger accède à la terre.

La sécurité et la stabilité de la terre foncière dans le système coutumier est fonction de l'exploitation que le bénéficiaire en fait. Tant qu'il la cultive, il est assuré de ne pas aller à l'encontre des principes sociaux essentiels.

A Sama, seules les chefferies traditionnelles constituent l'institution de gestion foncière (chefs de canton, de villages et de terre).

Pour les allogènes, c'est la famille d'accueil qui indique la zone à défricher. Le reste dépend de la capacité de celui-ci. Une fois le défrichement fait, la collectivité reconnaît aux allogènes la propriété de la parcelle tant qu'il reste dans la localité.

Dans ces conditions, il peut rétrocéder une partie de ses parcelles à ses descendants ou même aux parents qui l'ont suivi dans le village d'accueil. Cette relative liberté d'accès et de gestion des ressources naturelles dans le canton de Sama risque à moyen terme d'être un élément fondamental dans la dégradation de ces ressources.

A Sama, on note aussi que le problème foncier se pose avec acuité compte tenu non seulement de la croissance démographique mais également des enjeux de l'occupation des terres par les éleveurs nomades en voie de sédentarisation, de combine avec certains chefs traditionnels.

1.2.4. Organisations modernes

Le diagnostic organisationnel des groupes organisés (DO des GO) dans le canton Sama nous a permis de recenser plusieurs groupements, associations et structures coopératives dont les plus dynamiques sont répertoriés dans tableau ci-après suivant leur localisation ou siège, leur date de création, leur existence juridique, leur statut, l'effectif de leurs membre, leurs domaines d'intervention tout en précisant qui en sont les premiers responsables.

Tableau n°2 : Groupes Organisés les plus dynamiques du canton

Groupes Organisés (GO) de Sama	Localisation/ Siège	Date de création	Reconnaissance juridique	Statut	Effectif des membres	Domaines d'intervention	Nom du Responsable du GO et ses contacts
1. DEUR LE BOH	Mbéri 2	14 mars 2006	Oui	Statut formel Groupement mixte <i>reconnu d'utilité publique</i>	73	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculture (culture du riz) ▪ Assistance sociale (cas de deuil, mariage, baptême,...) ▪ Lutte pour la santé (eau potable) ▪ Education ▪ Prise en charge globale de la famille 	
2. KOSMADJI	Mbagporo		Oui	Reconnaissance officielle en tant que Groupement mixte <i>reconnu d'utilité publique</i>	16	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculture 	Gilbert : 66 98 15 67
3. NDORMADJI	Pourou		Oui	Formel (Groupement mixte <i>reconnu d'utilité publique</i>)	110	Agriculture	NGARTELBE Nathaniel : 63 13 08 87
4. Groupement des Utilisateurs des	Pourou		Oui	Groupement féminin formel <i>reconnu d'utilité</i>			Dingambaye Gilbert 63130887

Matériels Agricoles en Commun (GUMAC)				<i>publique</i>			63035773
5. BOHKEKAR EAL	Békongo		Oui		25		MOUNROMMADN GAR
6. SIKEMLEDE OU	Mbéri 2	9 avril 2013	Oui	Mutuelle formelle <i>reconnue d'utilité publique</i>	878	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutuelle de santé ▪ Assurance santé ▪ Assurance maladie 	NGARMADJI Osias
7. Groupement MEKASNAN	Mbéri 2	2004	Oui	Féminin Formel <i>reconnu d'utilité publique</i>	12	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jardin (Maraîchage) ▪ Agriculture ▪ Elevage 	Marie LAKOY 66663769
8. Union des Groupements DJIKORENAN	Mbéri 2	2005	Oui	Féminin Formel <i>reconnu d'utilité publique</i>	10 groupements membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commerce ▪ Stockage des produits 	Marie LAKOY 66663769
9. APE	Dans tous les villages abritant une école	-	Oui	Association mixte <i>reconnue d'utilité publique</i>	Tous les parents d'élève de chaque village abritant une école	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Education de base 	
1. Groupement de Défense Sanitaire (GDS)			OUI	Formel (Groupement mixte <i>reconnu d'utilité publique</i>)	Tous les éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé animale 	

Source : DPC 2013

A la base, les paysans tentent quand-même de s'organiser sous l'impulsion des ressortissants de leur terroir habitant les grandes villes. Actuellement, le canton Sama compte au moins 33 groupements mixtes, 19 groupements féminins et 35 associations qui œuvrent pour le bien-être social de la population. Pour les associations, en dehors des ADV et ADC mis en place récemment par le Projet Structuration, Elaboration et / ou Révision des PDL, il s'agit en général des AV, APE ou des GDS. Ce sont des organisations de très petite taille : le nombre des membres de ces groupements ou associations varie entre 7 et 15, à moins qu'il s'agisse d'une union de groupements.

Initialement, ces groupements et associations villageois avaient pour seule vocation d'améliorer la production et la commercialisation des produits. Puis, ils en sont venus à élargir leur champ d'activités à l'élevage (des volailles, des petits ruminants), à la santé animale (GDS), au maraîchage, tout en menant des activités dans le domaine de la protection de l'environnement, par exemple la sensibilisation de la population pour la lutte contre les coupes abusives de bois en mettant un accent particulier sur les espèces fruitières d'intérêt socio-économiques et la lutte contre la carbonisation anarchique.

Il y a déjà quatre ans, une mutuelle de santé a été créée avec l'appui du BELACD de Doba pour appuyer les populations du terroir dans leur assurance-maladie.

La difficulté commune de toutes ces organisations formelles réside dans le non-respect des règles élémentaires de la vie associative. Autrement dit, ces organisations modernes ont grand besoin d'être appuyées institutionnellement.

A côté de ces organisations modernes formelles, existent d'autres organisations informelles. Par exemple pour la récolte de certains produits de brousse, les femmes du canton se mettent en groupes, mais sans une structure fiable. Pour les hommes, il y a des travaux en commun sous forme de tontine pour la construction des maisons, les travaux champêtres, l'assistance morale et financière voire matérielle en cas d'événements sociaux : maladie, deuil, mariage, initiation).

En conclusion, dans le canton Sama, des mécanismes de solidarité existent soit de façon formelle (par exemple les associations de développement, les groupements villageois d'intérêt économique), soit de façon informelle (les tontines, les travaux en commun sous forme de tontine pour la construction des maisons, les travaux champêtres, l'assistance morale et financière voire matérielle en cas d'événements sociaux : maladie, deuil, mariage, initiation).

Notons enfin que dans le canton Sama, aucune structure formelle d'épargne et de crédit n'est présente sur la zone et ses environs.

A ces différentes organisations, s'ajoute l'Association de Développement du Canton (ADC) qui est mise sur pied le 12 juin 2013 grâce au processus du Projet Structuration, Elaboration et/ou Révision des PDL dans dix cantons du Logone Oriental. Le CCD est l'organe d'exécution de l'ADC. Il est composé de 09 membres auxquels s'ajoutent 02 animateurs locaux du Canton (ALC). C'est donc désormais cet organe appelé CCD qui est chargé de promouvoir une dynamique de développement au niveau local cantonal en facilitant la planification locale et en évaluant les plans arrêtés pour lutter contre la pauvreté dans le canton.

1.2.5. Les intervenants

En dehors du projet Structuration, Elaboration et/ou Révision des PDL exécuté par l'ONG nationale APROFODEL, certains services déconcentrés de l'Etat travaillent dans le terroir notamment:

1. Le secteur de l'environnement qui intervient dans le domaine de la fertilité des sols et de la protection de l'environnement d'une manière général ;
2. Le secteur de l'Office National de Développement Rural (ONDR) qui travaille dans toute la sous-préfecture de Kara avec comme activité principale la vulgarisation agricole ;
3. Le secteur de l'élevage qui intervient pour assurer la couverture vaccinale tout en organisant des formations sur les techniques d'élevage en mettant un accent particulier sur la reproduction et la santé animale ;
4. La délégation de l'Action sociale qui couvre toute les cantons de la région du Logone Oriental, etc.

Les Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales, dont l'effort est considérable depuis quelques années mènent également une politique d'appui au développement dans le canton et dans tous les domaines. Face à la faiblesse de l'Etat à intervenir efficacement dans presque tous les domaines de la vie, ces ONG jouent un rôle prépondérant.

Parmi ces ONG, nous avons :

1. Le Bureau d'Etudes et de Liaison des Activités Caritatives de Développement (BELACD) de Doba qui intervient dans les départements de la Nya, de Kouh-Est et Ouest et dans le département de la Pendé dont fait partie le canton Sama. Le BELACD de Doba prépare les exploitants agricoles en les aidant à se doter d'outils techniques et organisationnels susceptibles de concourir à assurer leur auto-promotion et à améliorer significativement les règles d'accès et de gestion des ressources naturelles. L'objectif est de pallier dans un proche avenir aux mutations importantes des systèmes agraires qu'engendrent les actions non contrôlés de l'homme et de la nature, avec des conséquences fâcheuses sur les ressources naturelles. Il mène des activités d'information, de sensibilisation et d'organisation des paysans par rapport à une nouvelle approche et ses implications pour un développement cohérent et durable, c'est-à-dire le paysan doit adopter un système de production cohérent : la CCP (Chaîne Cohérent de Production), à travers une organisation, au lieu de continuer dans le système traditionnel consommateur de l'espace et des ressources naturelles (cultures extensives).
2. L'Association Française de Développement Intégré à Doba (AFDI-ATADER) qui a pour objet d'aider les paysans à intensifier la culture attelée, en soutenant les paysans à adopter le système de fertilisation des sols à base d'Acacia Albida dans les cantons où le problème se pose aussi avec acuité ;
3. AFRICARE qui appuie les groupements et associations féminins à sortir de leur situation de pauvreté sous le financement d'EXXON-MOBIL.

1.2.6. Les infrastructures

1.2.6.1. Education

1.2.6.1.1. Infrastructures socio-éducatives niveau primaire

Sur le plan éducatif, 11 villages sur 18 dans le canton Sama disposent d'écoles. De ces 11 villages couverts, 1 (Mbéri 2) en dispose 2, soit au total 12 écoles dont 7 officielles, 4 communautaires (3 à cycle complet et 1 à cycle incomplet) et 1 confessionnelle (ECA dans l'enceinte de laquelle se trouve une école maternelle privée catholique).

1.2.6. 1.1.1. Bâtiments scolaires en dur

Sur les 11 villages où sont créées les écoles, 2 seulement disposent de bâtiments en dur : Mbéri 2 et Ngaoumbagti. A Mbéri 2, l'ECA dispose de 3 bâtiments à 2 salles + bureaux et latrines et l'école officielle a un seul bâtiment de 3 salles. Ngaoumbagti a un seul bâtiment de 3 salles, soit au total 4 bâtiments en dur de 12 salles.

1.2.6.1.1.2. Bâtiments scolaires en matériaux locaux (hangar)

11 écoles sur 12 sont construites soit entièrement soit partiellement en matériaux locaux (école officielle de Mbéri et celle de Ngaoumbagti), comptant en tout 35 salles de classe en hangar.

1.2.6. 1.1.3. Moyens humains

Sur les 48 enseignants que compte le canton Sama pour ses 12 écoles, 41 sont des enseignants non qualifiés contre seulement 7 qualifiés.

Le tableau ci-après résume les statistiques scolaires du canton Sama.

Tableau n° 3 : Situation éducative dans le canton Sama.

LOCALITE	ECOLES	NOMBRES D'INFRASTRUCTURES		NOMBRES DU PERSONNEL		NOMBRES D'ELEVES		
		MATERIAUX DURABLES (nombre)	MATERIAUX LOCAUX (SECKO) (nombre)	ENSEIGNANTS QUALIFIES (nombre)	ENSEIGNANTS NON QUALIFIES (nombre)	GARÇONS (nombre)	FILLES (nombre)	EFFECTIF
Békongo	1 Ecole officielle, créée en 1980 (cycle complet)	0	06	01	05	142	80	222
Béambaré 1	1 Ecole communautaire, créée en 2001 (cycle complet)	0	03	0	03	74	90	164
Bessey	1 Ecole créée en 1988 et officialisée en 1993. (cycle complet)	0	03	0	03	75	55	130
Koro-Bouragol	1 Ecole officielle							

	créée en 1988 (cycle complet)	0	03	01	03	130	80	210
Koutoukouman 2	1 Ecole officielle, créée en 1992 (cycle complet)	0	06	01	05	138	96	234
Mbagporo	1 Ecole communautaire, créée en 2008 (cycle incomplet)	0	02	0	02	22	14	36
Mbéri 1	1 Ecole communautaire, créée en 1997 (cycle complet)	0	03	0	03	189	136	325
Mbéri 2	1 Ecole officielle, créée en 1990 (cycle complet)	01 bâtiment de 03 salles	01	0	03	157	167	324
Mbéri 2	1 ECA, créée en 2006 (cycle complet)	03 bâtiments de 02 salles	0	02	05	169	131	300

Ngaoumbagti	1 Ecole officielle, créée en 1996 (cycle complet)	01 bâtiment de 03 salles	01	01	03	204	75	279
Pourou	1 Ecole communautaire, créée en 1999 (cycle complet)	0	03	0	03	81	69	150
Sama	1 Ecole officielle, créée en 1960 (cycle complet)	0	04	01	03	97	118	215
TOTAL	12	5 bâtiments (avec 12 salles)	35	7	41	1 478	1 111	2 589

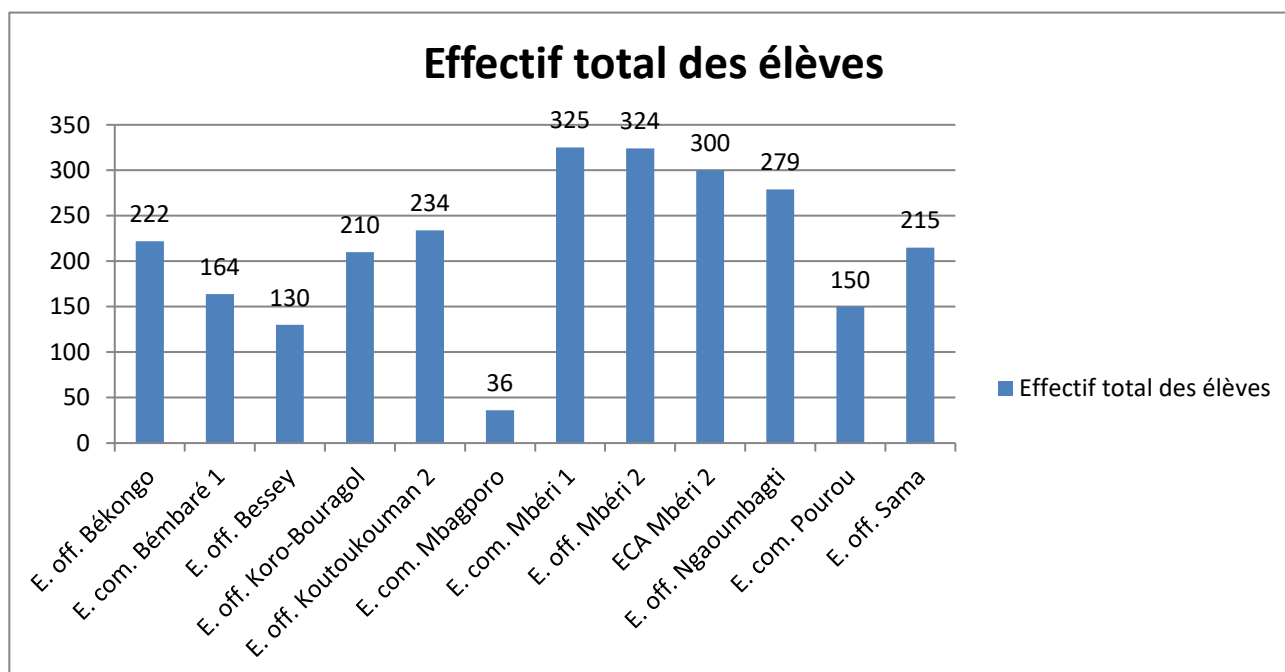
Source : Diagnostic participatif cantonal 2013

D'après ce tableau synthétique, la situation éducative dans le canton Sama se présente comme suit : il y a 12 écoles dont 7 officielles et 5 communautaires dont l'ECA dans l'enceinte de laquelle se trouve une école maternelle privée catholique. Pour ces 12 écoles, nous avons 5 bâtiments en dur, soit 12 salles de classe pour un effectif total de 2 589 élèves dont 1 478 garçons et 1 111 filles encadrés par 48 enseignants dont 7 qualifiés.

L'enseignement fondamental dans le canton Sama est caractérisé par la coexistence de sept(7) écoles officielles, de quatre (4) écoles communautaires et d'une (1) école privée (ECA dans l'enceinte da laquelle se trouve une école maternelle privée catholique) pour un effectif total de 2 589 dont 1 478 garçons et 1 111 filles. Le système souffre du manque de bâtiments en dur (5 bâtiments en dur comptant 12 salles de classe) contre 35 salles en hangar. L'insuffisance des enseignants qualifiés (7) contre 41 non qualifiés et le manque de manuels scolaires constitue un frein au développement de l'éducation dans le canton.

Graphique n° 2 :

Effectif des élèves
par écoles



D'après cette figure, les établissements du canton Samaqui accueillent beaucoup d'enfants (plus de 200 élèves) sont : les écoles officielles de Békongo (222 élèves), de Koro-Bouragol (210 élèves), de Koutoukouman 2 (234 élèves), de Mbéri 2 (324 élèves), de Ngaoubagte(279 élèves) et de Sama (215 élèves), soit 6 écoles officielles sur les 7 que compte le canton. Seule une école officielle sur 7, celle de Bessey, a moins de 200 élèves : l'effectif des élèves dans cette école est précisément de 150. A ces écoles officielles qui comptent plus de 200 élèves, s'ajoutent une école communautaire, celle de Mbéri 1 qui a un effectif total de 325 écoliers, et l'ECA de Mbéri 2 qui en comptent 300. Les écoles ayant le grand effectif sont :

- l'école communautaire de Mbéri 1 (avec 325), qui est l'un des premiers villages du canton et le 4ème gros village en population (820), après Mbéri 2 (1568), Sama (842) et Bessey (836), et où l'école n'a été créée qu'en 1997 ;
- l'école officielle de Mbéri 2 (avec comme effectif scolaire 324) ;
- et l'école catholique associée de Mbéri (300 élèves), suivie de l'école officielle de Ngaouabagi.

Mais, il est à remarquer que de toutes ces écoles qui accueillent le plus d'enfants pour l'apprentissage scolaire (à savoir Mbéri 1 communautaire, Mbéri 2 officielle, Mbéri 2 ECA, Ngaouabagi officielle, Békongo officielle, Koro-Bouragol officielle, Koutoukouman 2 officielle et Sama officielle, soit au total 8 écoles), seulement trois disposent d'infrastructures durables (Mbéri 2 officielle (1 bâtiment de 3 salles), Mbéri 2 ECA (3 bâtiments de 2 salles), Ngaouabagi officielle (1 bâtiment de 3 salles)). Dans les autres écoles, les enfants étudient sous les hangars ou sous les arbres, alors que bon nombre de ces écoles ont été créées depuis des années : c'est le cas de l'école officielle de Sama créée avec l'indépendance du Tchad en 1960 mais où on continue à donner l'enseignement aux enfants sous les palmiers doum.

Du côté des ratios (nombre d'élèves par classe, nombre d'élèves par maître, nombres d'élèves par tables-bancs, etc.), la situation est plus que désolante.

1.2.6.1.2. Infrastructures socio-éducatives niveau moyen

3 CEG dans tout le canton Sama : Bessey, Békongo et Mbéri 2.

Les 3 CEG du canton sont en matériaux locaux soit au total 12 hangars construits par l'effort des parents d'élèves.

1.2.6.2. Santé

1.2.6. 2.1. Infrastructures médico-sanitaires

Le canton Sama dispose de 2 centres de santé confessionnels : le CS BELACD (1 bâtiment de 5 salles, 2 ATS + 3 personnel d'appui sans compter les 2 Religieuses responsables) et le CS EET Béambaré (1 bâtiment, 1 ATS + 2 personnel d'appui). Ces centres sont donc gérés par des agents qualifiés et couvre bien tous les villages. Les seuls problèmes qui se posent sont ceux dû à la rupture de stock de MEG et ceux liés au coût élevé des médicaments, de par

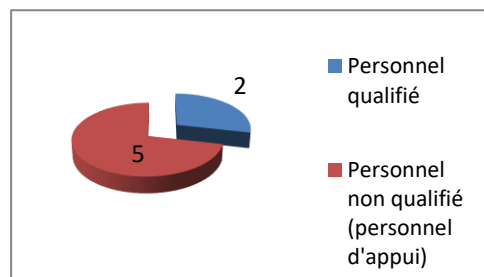
leur statut privé. Les maladies les plus courantes enregistrées dans le canton Sama sont le paludisme, la diarrhée, la conjonctivite, la rougeole, la bronchite etc.

Tableau n° 4 : Récapitulatif des données sur la santé

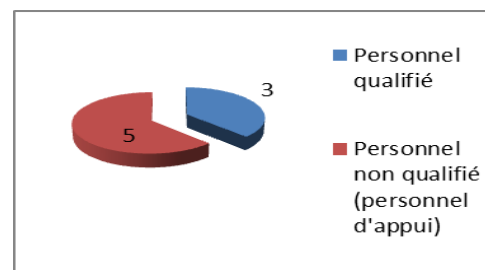
Localité	Nbre de villages et ferricks de la zone de responsabilité	Nbre d'infrastructures	Equipement		Personnel soignant		Taux de fréquentation
			Oui	Non	Qualifié	Qualifié	
Bémbaré EET	7	1 bâtiment de 7 salles	X		02	05	65
Mbéri BELACD	11	1 bâtiment de 5 salles	X		03	05	45

Source : RCS Bémbaré EET et Sœur RCS Mbéri BELACD.

Graphique n°3 : Répartition du personnel soignant CS EET Bémbaré

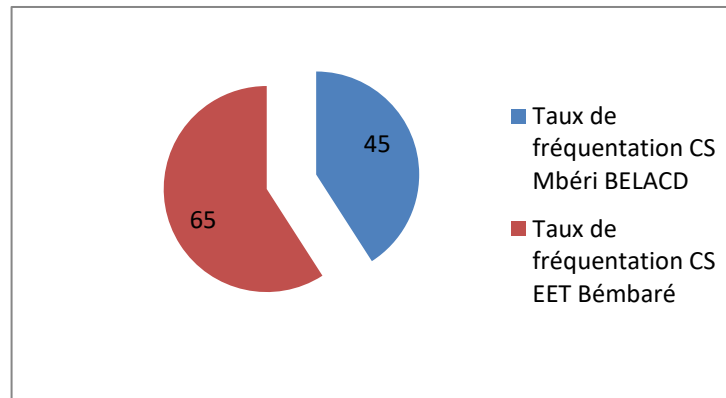


Graphique n° 4 : Répartition du personnel soignant CS BELACD Mbéri



Ces graphiques montrent qu'en termes d'opérationnalité et de fonctionnalité, les CS du canton Sama se portent très bien.

Graphique n° 5 : Taux de fréquentation des CS du canton Sama



Le canton Sama dispose de deux centres santé confessionnels (BELACD et EET). Ces centres sont gérés par les agents qualifiés (ATS). Les ruptures d'approvisionnement en médicaments ainsi que le coût élevé des médicaments sont les causes du faible taux de fréquentation.

1.2.6.2.2. Offre de soins environnante

Autour des Centres de Santé MBéri BELACD et Béambaré EET, dans le canton Sama, se trouve une autre formation Sanitaire plus ou moins proche: le CS de Madanasiuté à 12 Km où se rendent également la population de Sama pour recevoir des soins de santé.

1.2.6.3. Infrastructures socio-sanitaires : Latrines

Rares sont les ménages des 18 villages du canton Sama qui disposent de latrines. Les besoins sont dans la plupart des cas faits à l'air libre dans la nature. Ce qui ne manque pas d'avoir un impact négatif dans la préservation de la santé de la population du terroir du canton. Car le vent et la pluie en soufflant et en pluvant drainent tous les déchets humains ainsi que les excréments animaux vers les points d'eau en général mal aménagés.

Sur le plan environnemental, le canton ne dispose pas d'un plan de gestion du terroir et connaît des problèmes de dégradation des sols qui touchent tous les villages. Le canton connaît aussi des problèmes de gestion des ressources naturelles, lesquels sont par la présence des éleveurs nomades qui rend la cohabitation difficile avec les agriculteurs.

1.2.6.4. Hydraulique pastorale et urbaine

- 9 Forages à pompe mécanique à main dont 1 non fonctionnel ;
- 15 puits traditionnels

Les statistiques de l'enquête de terrain sur les puits villageois nous montrent que le canton manque cruellement d'eau potable. Les sources d'approvisionnement en eau de la population du canton restent les puits traditionnels, les mares (56) et le fleuve Pendé. Ce qui expose la majorité de la population aux maladies d'origine hydrique.

1.2.6.5. Infrastructures rurales

Aucune infrastructure rurale (périmètre irrigué, digue, etc.) n'existe dans le canton Sama et pourtant il existe des villages situés dans des zones rizicoles tels que Béambaré, Bessey, Bitabda, Pourrou et Békongoetc.

1.2.6.6. Infrastructures de communication : pistes rurales et accessibilité géographique

Le canton Sama compte 18 villages et 3 ferricks, situés de part et d'autre du « grand axe » routier Doba-Lai qui était difficilement accessible en saisons pluvieuses (surtout entre août et septembre) ce qui rendait précaire l'écoulement des produits agro-pastorales. Aujourd'hui, cette route est aménagée et donc la difficulté de communication est plus ou moins réglée. Quant aux pistes menant de ces différents villages et ferricks aux marchés Hebdomadaires Bitanda, elles sont tout de même carrossables en cette saison et permettent l'accès des populations aux denrées de première nécessité, malgré l'ensablement des voies.

1.2.6.7. Infrastructures marchandes ou socio-économiques

Marchés

Un seul marché hebdomadaire à Sama est économiquement dynamique : il s'agit du marché de Bitanda construit entièrement en hangar et qui se tient tous les jeudis. tous les autres marchés dits hebdomadaires avec des jours de la semaine différents sont de petits marchés tenus généralement sous les arbres tels que les manguiers, tamariniers, figuiers, caïlcédrats etc.

1.2.6.8. Infrastructures sportives et socio-culturelles

Mis à part le football qui est le seul sport le plus ou moins pratiqué dans le canton Sama, aucun autre sport, tels que le volley-ball, le hand-ball, le basket-ball, le tennis etc. n'est pratiqué. Pour le foot, il n'y a qu'une dizaine de terrains villageois recensés sinon dans les autres villages, la plupart des matchs se jouent sur le terrain des établissements scolaires. Et il n'y a pas de maison de jeunes, pas de maison de femmes ni maison d'artistes ou maison de culture. Autrement dit, pas de jeux de tables comme scrabble, dame, ludo, etc., pas de salle de lecture ni de vidéo ou de cinéma dans les 18 villages du canton de Sama. Ce qui ne permet pas de valoriser les cultures ancestrales du terroir (chants et danses funèbres, chants et danses populaire au clair de lune comme naal, lutte traditionnelle, etc.) et de développer les cultures modernes.

1.2.6.9. Electrification urbaine et villageoise

Ni le chef-lieu de canton ni aucun des 18 villages du terroir cantonal n'est électrifié jusque-là, à part le chef-lieu de la sous-préfecture, Madana. Alors que la

plupart des cantons de la région du Logone Oriental ont vu au moins leurs chefs-lieux électrifiés par des panneaux solaires.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

A Sama, les activités économiques les plus importantes sont l'agriculture, l'élevage et le commerce.

1.3.1. Agriculture

Les céréales sont les principales cultures assurant la subsistance des ménages ruraux dans le canton Sama. L'agriculture est donc généralement basée sur les cultures vivrières (mil, sorgho blanc et rouge, pénicillaire, maïs, riz, manioc, igname, patate douce, taro, arachides, pois de terre, sésame, courge, haricots, etc.) dont certaines (arachides, sésame, courge, riz notamment) sont devenues des cultures de rente à côté du coton qui était la principale culture de rente.

Historiquement, le coton a été introduit au Tchad entre 1928 et 1929 par l'administration coloniale française pour permettre aux populations de générer des ressources afin de pouvoir payer l'impôt par capitation payée jusque-là en nature et générer des ressources nécessaires pour le financement des colonies. Le coton était considéré au départ dans la zone comme une culture imposée, donc difficilement acceptée par les populations. Il a fallu des campagnes de persuasion, d'encouragement voire de coercition pour pouvoir la faire accepter. Il faut noter que la culture du coton est très exigeante. Elle nécessite un nettoyage parfait du terrain qui se traduit par un travail supplémentaire. Le calendrier agricole montre une concurrence entre le coton et la principale culture vivrière qu'est le mil. Son exigence en nombre de sarclage ne limite pas pour autant son acceptation.

De nos jours, le coton est devenu dans le canton Sama la principale source de revenu pour le paysan. Mais, il rencontre pas mal de difficultés.

Les difficultés que rencontre la COTONTCHAD (entreprise nationale qui gère la filière coton) mettent les producteurs de coton dans l'obligation de revendre une partie de leurs produits vivriers pour subvenir à certains besoins élémentaires (logement, scolarisation, santé, habillement entre autres), ce qui les expose fréquemment aux risques de la famine qu'accroissent les dégâts de l'alcoolisme.

La population de Sama met beaucoup plus l'accent maintenant sur la production du riz, du sésame, des arachides, des haricots et des courges qui sont facilement commercialisables aujourd'hui. Toutefois la culture du coton n'a pas été abandonnée.

Les autres facteurs de développement de la culture du coton à Sama sont l'introduction de la culture attelée et l'utilisation de l'engrais azoté. La culture attelée permet de diminuer la possibilité de louage des champs.

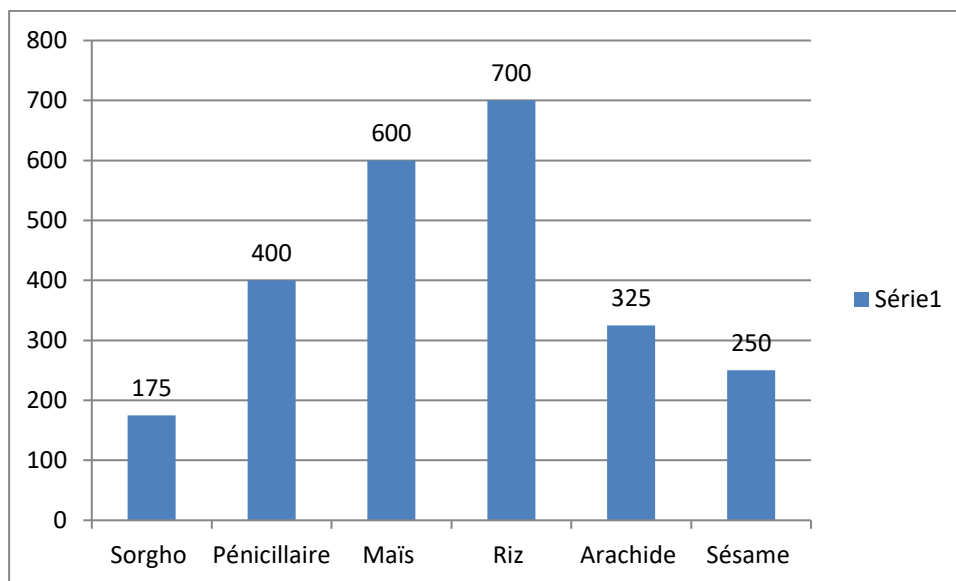
Toutes les cultures sont pluviales avec très peu de jachères et des jachères à courte durée. Avant les récentes sécheresses, les champs étaient cultivés pendant deux à dix ans, puis laissés en jachère pendant cinq à vingt ans. Et il faut environ quatre ans de jachère par année de culture pour restaurer la fertilité des sols. Mais, la rapide croissance de la population, mais aussi du bétail a fait que de nos jours il n'y a plus assez d'espaces cultivables et les paysans surexploitent les terrains dont ils sont propriétaires et c'est cela certainement qui est vue comme une des causes principales de la dégradation de l'environnement dans le canton à côté de l'utilisation de l'engrais azoté. En effet, la conséquence de cette pression humaine et animale ou de cette surexploitation est le raccourcissement de la jachère, la réduction de la fertilité du sol. Cette situation d'appauvrissement du sol est vivement ressentie dans les localités du canton Sama, fortement menacé par l'ensablement pour ne pas dire la désertification.

Les rendements dépendent donc hautement des aléas climatiques, des ennemis de culture et de la fertilité du sol. Selon les données avancées par les enquêtés eux-mêmes, les rendements moyens par culture sont comme mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 5 : Rendement annuel moyen par culture et par hectare

Principales cultures pratiquées	Sorgho	Pénicillaire	Maïs	Riz	Arachide	Sésame
	100-250kg/ha	300-500 kg/ha	550-650kg/ha	650-750kg/ha	200-450kg/ha	200-300kg/ha
Moyenne	175 kg/ha	400 kg/ha	600 kg/ha	700 kg/ha	325 kg/ha	250 kg/ha

Graphique 6 : Rendement annuel moyen par culture et par hectare dans le canton Sama



Source : Données DPC 2013

D'après ce graphique, les cultures les plus rentables dans le canton Sama sont le riz (700 kg/ha) et le maïs (600 kg/ha) qui sont très développées dans les plaines. A cause de la dégradation très poussée de la savane (ensablement des champs), le pénicillaire reste la seule parmi les cultures pratiquées dans les plateaux savaniens à être rentable : avec son rendement annuel moyen de 400 kg/ha, il occupe le troisième rang après le riz et le maïs. Le rendement annuel moyen des autres cultures pratiquées dans le canton Sama, à savoir le sorgho, l'arachide et le sésame est très faible du fait de l'infertilité des sols.

D'après le calendrier agricole, les travaux sont concentrés de mai à septembre. Les cultures secondaires telles que le gombo, l'oseille et le poids de terre n'apparaissent pas dans le calendrier agricole du fait que souvent elles sont associées aux mils et bénéficient des mêmes pratiques culturales.

Il faut noter ici que ces nombreuses autres légumes (gombo, oseille, piment, etc.) interviennent dans les systèmes culturaux et jouent un rôle essentiel dans l'économie rurale ou paysanne, **en matière de sécurité alimentaire**² et de revenus de subsistance pour les femmes rurales.

²Parlant justement de la sécurité alimentaire, on peut noter en passant que la présence de nombreux manguiers, élément essentiel de la caractéristique de la Région du Logone Oriental, et celle des rôniers, dont les jeunes

Si les récoltes finissent tôt, les paysans n'ont que le mois de mars pour récupérer. Cette récupération n'est possible que s'ils ne décident pas un nouveau défrichage dans la brousse arborée car il faut commencer tôt pour que chacun soit prêt pour la prochaine saison des pluies.

La période de juin à août correspond à la période de pointe pour les activités agricoles. Cette période coïncide avec la période de soudure pendant laquelle les gens ont très peu à manger.

Le matériel agricole est limité à la daba, à la houe, tout au plus à la charrue (charrue BP4). Aujourd'hui, on y a ajouté le tracteur mais cette machine n'arrange pas partout les paysans.

1.3.2. Élevage

L'élevage était traditionnellement basé sur les volailles, les caprins, les ovins et les porcins et des bœufs d'attelages. Il se pratiquait uniquement à l'échelle familiale et beaucoup plus pour le prestige. Mais de nos jours, suite aux interventions en milieu rural d'ONG nationales et internationales de développement, la population de Sama pratique l'élevage à côté de l'agriculture pour diversifier ses activités. L'élevage intensif et la recherche d'amélioration des races, se pratiquent soit par famille, soit par groupement ou association.

En effet, dans le domaine de l'élevage à Sama, ce sont les petits ruminants et la volaille qui étaient élevés par les autochtones. La majorité du cheptel appartient aux hommes. Et les bovins étaient l'apanage des éleveurs nomades. Mais, depuis une dizaine d'années, les éleveurs transhumants ont fortement augmenté dans la localité. En conséquence, l'effectif de bétail a également augmenté considérablement. Et deux processus parallèles ont été mis en action. Suite aux sécheresses, les pasteurs se sont déplacés vers le sud avec leurs troupeaux pour gagner des environnements plus humides, plus productifs et se sont installés à Mbagporo, ferrickDamnonte, et à Békongo, ferrickBékongo. Simultanément, les agriculteurs investissent de plus en plus dans le bétail, la

repousses offrent des racines très comestibles et beaucoup appréciées, contribuent aussi à la définition de l'identité du canton Sama.

charrue remplaçant la houe. Le tableau ci-après montre bien les différentes espèces animales élevées dans le canton Sama.

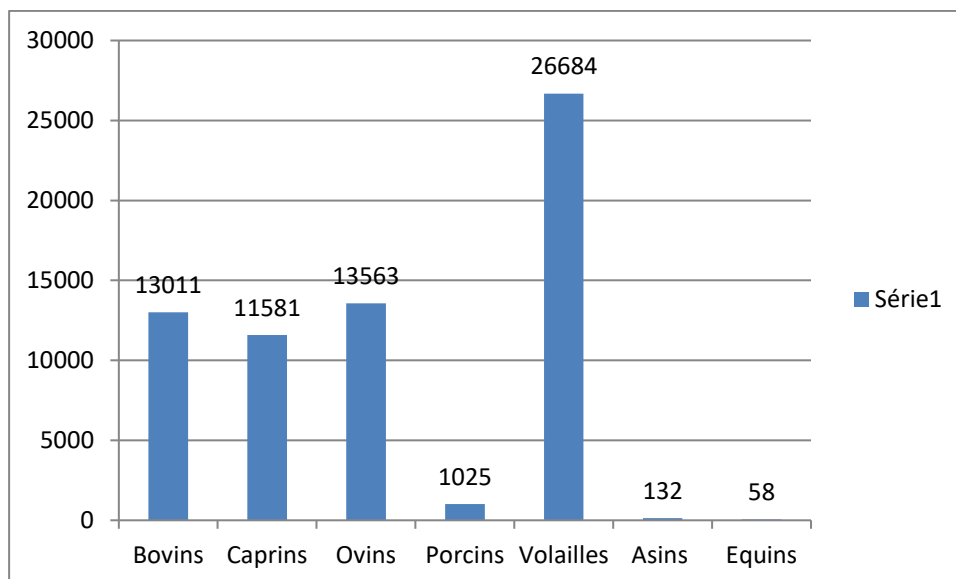
Tableau 6 : Les espèces animales élevées dans les villages et ferricks du canton Sama avec les effectifs de bétail par espèce.

Villages	Bovins	Caprins	Ovins	Porcins	Volailles	Asins	Equins	TOTAL
Bekongo	207	250	510	800				1767
Bemangra	11	210	36	28	815			1100
Bembaré I	72	250	330		2291			2943
Bembaré-II	63	57	102		500			722
Bitanda	14	30	55	38	281			418
Bessey	110	3010	3450		5482		1	12053
Karengoye	71	210	325		1400	5		2011
Koro Bouragol	62	250	130	11	162			615
Koutoukouma- I	22	341	216	2	502			1083
Koutoukouma II	70	705	515	25	875			2190
Mbagporo	18	45	30		118	3		214
Mberi I	81	240	210	27	815		1	1374
Mberi II	118	622	520	36	2508		2	3806
Ngamouli	58	120	151	53	1200			1582
Pourou	71	250	310		640			1271
Sama	74	456	243		1520			2293
Nankassa	27	450	520	5	830			1832
Ngaoumbagti	62	405	810		445			1722
Ferrick Bessey	700	600	1000		700	60	20	3080
FerrickBékongo	5600	780	1800		2100	20	4	10304
FerrickDamnonte	5500	2300	2300		3500	44	30	13674
Total	13011	11581	13563	1025	26684	132	58	66054

Source : DPC 2013

D'après ce tableau, presque toutes les espèces animales domestiques d'Afrique sont élevées par les populations du canton Sama, totalisant ainsi un cheptel de 66.054 têtes.

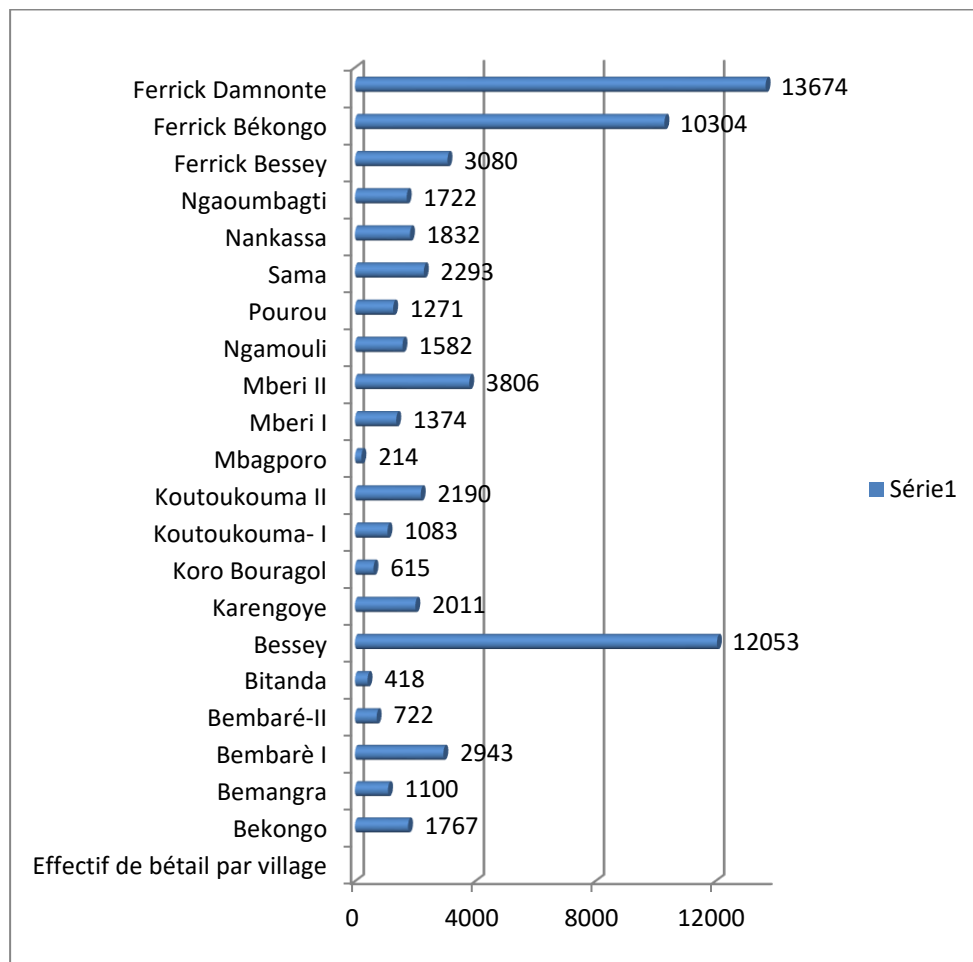
Graphique 7 : Les espèces animales domestiques élevées dans le canton Sama en 2013



D'après ce graphique, 7 espèces d'animaux sont élevées dans le canton Sama. L'élevage des volailles (avec 26.684 têtes) est le plus pratiqué, suivi de loin par l'élevage des ovins (13.563 têtes), des bovins (13.011 têtes) et celui des caprins (11.581 têtes). L'élevage des bovins qui est à concurrence dans ce canton avec celui des ovins s'explique par la présence des éleveurs nomades, en voie de sédentarisation, installés dans trois ferricks différents : Bessey, Damnonte et Békongo. En effet, l'élevage des bovins était l'apanage des éleveurs nomades. Mais, depuis l'introduction de la culture attelée le nombre de têtes de BCA par ménage a également très fortement augmenté dans le canton.

Les porcins rejetés par les musulmans ne sont élevés rien que par les autochtones. L'élevage des équins et des asins également a connu un début de développement dans le canton, compte tenu de leur utilité dans les travaux champêtres au même titre que les bovins, de même que dans les transports des personnes, des marchandises, des bois de chauffe et des matériaux de construction (briques, graviers, sable, terre noire, etc.). Mais les ânes (asins) sont beaucoup plus préférés que les chevaux (équins), surtout que l'élevage de ces derniers coûte cher en alimentation et soins.

Graphique 8 : Effectif d'ensemble du Cheptel par village du canton



Source : Données des DPC

Ce graphique nous montre que trois localités seulement dans le canton Sama (Ferrick Damnonte, suivi du village Bessey et du Ferrick Békongo) ont un cheptel dépassant la barre de 10.000 têtes, soit respectivement 13.304, 12.053 et 10.304. Ce qui a classé le village Bessey parmi les deux ferricks du canton est l'élevage des volailles (5.482 têtes) et celui de petits ruminants (ovins : 3.450 têtes et caprins 3.010 têtes). Tout le reste des villages a un cheptel compris entre 214 et 4000 têtes. Le village qui a moins d'animaux est celui de Mbagporo avec seulement 214 bêtes, peut-être que cela est dû à la petitesse de la taille de la population (252 habitants). Mais quand on compare les données populationnelles avec les effectifs des bêtes, on voit que trois autres villages ont une population de taille approximative et cela ne les a pas empêché d'avoir chacun un cheptel dépassant la barre de 1000. Il s'agit de Nankassa avec 263 habitants mais 1832 têtes de bêtes ; Bémangra, 265 habitants élevant 1100 animaux et

Koutoukouman 1 qui a une population totale de 221 habitants qui ont 1083 têtes d'animaux. La raison probable se trouverait ailleurs, peut-être du côté de la décimation par les maladies animales.

Considéré dans le passé comme une activité secondaire, l'élevage prend de plus en plus d'importance dans la zone. On distingue l'élevage du petit bétail connu depuis les temps anciens dans le canton et l'élevage du gros bétail introduit avec la culture attelée corollaire de la culture du coton.

1.3.2.1. Le petit bétail : un élevage de pratique traditionnelle

Chaque famille possède un ou plusieurs chèvres et/ou moutons. La conduite de cet élevage se résume pendant la saison des pluies au regroupement du bétail sous les greniers ou sous des hangars construits à cet effet. Les animaux sont nourris de feuilles d'arbres qu'on rapporte chaque soir des champs. On ne leur donne cette ration que deux ou trois fois seulement par jour. Ils sont rarement abreuvés. Cette pratique a pour objectif d'éviter la destruction des champs de case. En saison sèche, les animaux sont laissés en liberté. Ils vont paître comme ils veulent et reviennent passer la nuit derrière les cases. Lorsqu'on a besoin d'une bête, on va la chercher en brousse. Tout ce petit bétail constitue une réserve de viande sur pied. On y fait appel lors des cérémonies ou lors de la visite d'un parent ou d'un ami. En période de disette, l'échange mil-cabri est une pratique courante. Actuellement, c'est la vente qui remplace l'échange.

Chaque famille élève également quelques dizaines de poules qui se nourrissent, eux aussi par leurs propres moyens, mais qui sont rentrés dans les cases des femmes où des emplacements leur sont réservés. Des poulaillers sont parfois construits hors des cases mais les bêtes font souvent l'objet de vol par les renards, les chats sauvages ou parfois par des voleurs.

Malgré le peu de soins accordés au petit bétail, leur nombre croît au fil des ans. La croissance du cheptel de petit bétail dépasserait le niveau actuel si des épisodes de maladies que connaît le canton n'en déciment pas chaque année une bonne partie.

1.3.2. 2. Le gros bétail, corollaire de la culture attelée

Avec l'introduction de la culture attelée dans les années 1950, le bœuf est entré dans l'élevage de la zone soudanienne et a pénétré le canton Sama. Dans les temps anciens, à cause de l'humidité du climat propice au développement de

la glossine, vecteur de la maladie du sommeil, l'élevage du gros bétail était quasiment impossible. L'assèchement actuel du climat est un atout pour le développement de cet élevage. Le nombre de bœufs d'attelage a considérablement augmenté. On assiste même à un phénomène nouveau : la constitution des troupeaux avec des femelles productrices. On passe d'un élevage de trait à un élevage de prestige, car la richesse d'un exploitant se mesure, entre autres, par le nombre de têtes de bétail qu'il possède.

La conduite du gros bétail est faite par les jeunes qui, pendant la saison des pluies, choisissent un endroit herbeux proche du champ qu'ils cultivent où ils attachent les bœufs. Les bêtes broutent l'herbe là où elles sont attachées. Une fois l'herbe finie, on les déplace de lieu en lieu jusqu'à l'heure de l'abreuvement. Elles sont conduites à des mares, à la rivière ou sinon aux puits du village où elles seront abreuvées. Le soir, elles sont ramenées au village où un endroit leur est réservé. Un petit feu est allumé, la fumée chasse les insectes qui les ont suivies.

En saison sèche, les bœufs sont regroupés par les jeunes gardiens du village. Ils sont conduits en troupeaux dans des endroits où le feu est passé et où il y a des repousses d'herbes vertes. Ils pâturent jusqu'au début de l'après-midi. Ils sont ensuite conduits à la rivière ou ramenés au village. Ils sont nourris de fanes de haricots ou d'arachides arrachées après les récoltes et conservées.

Les garçons gardiens des bœufs sont tiraillés pendant la saison sèche entre l'école et le gardiennage. Certains abandonnent l'école au profit des bœufs.

Les bœufs d'attelage bénéficient d'un important égard des pouvoirs publics. Chaque année, des séances de vaccinations sont organisées contre la peste bovine, le charbon, etc. Cela permettait de limiter la décimation. La relève est prise ces dernières années avec la création, par les paysans, des Groupements de Défense Sanitaire (GDS). Des auxiliaires sont formés qui s'occupent de la santé des animaux dans les villages, mais en nombre très insuffisant et leur travail n'est pas très efficace parce qu'il n'y a pas de pharmacies vétérinaires ni de boutiques d'intrants vétérinaires à leur portée.

Jusqu'à une époque encore récente, les rapports entre les éleveurs et les agriculteurs étaient des rapports d'interdépendance mutuelles qui garantissaient droits et devoirs à chacune des communautés. Les éleveurs nomades venaient échanger les produits d'élevage contre ceux de l'agriculture.

Malheureusement aujourd'hui, les conflits agriculteurs / éleveurs sont devenus des contraintes majeures du canton. Après de multiples entretiens avec des décideurs politiques, des dirigeants des communautés et avec la population, il est apparu que l'élevage est devenu non seulement un facteur important de dégradation de l'environnement mais aussi un facteur de conflits sociaux entre les autochtones et les éleveurs allochtones qui sont de plus en plus sédentarisés.

Ces conflits très vifs et très répandus dans le canton sont le résultat d'une concurrence accrue pour l'utilisation des ressources (terres, eaux, pâturages...) notamment sur les bas-fonds, aujourd'hui recherchés par les agriculteurs en manque de terres et par les éleveurs en manque de pâturages.

Ils sont plus fréquents avec les transhumants récents (Arabes) qu'avec les transhumants anciens (Mbororos) plus familiers avec les paysans locaux.

Ces conflits souvent identiques sont causés par :

- La destruction des récoltes et la dévastation des champs par le bétail des éleveurs (problème le plus fréquent) ;
- Les dégâts dans les champs non récoltés ;
- Le vol des bœufs de trait ;
- Les feux de brousse et la déforestation ;
- Le problème entre les éleveurs et les enfants des agriculteurs qui gardent les bœufs de trait ;
- L'obligation pour les agriculteurs de récolter quand ils savent que les transhumants vont arriver pour éviter des dégâts ;
- Les éleveurs (leurs bouviers) déterrent le manioc des agriculteurs pour le donner à leur bétail.

Ces conflits de plus en plus répandus dans le canton Sama et solutionnés de manière partisane par les autorités administratives et militaires trouvent un début de règlement opéré par la mise en place des comités de règlement de conflits entre Agriculteurs /Eleveurs, appelés Comités d'entente mais le résultat reste mitigé.

1.3.3. La pêche

La pêche à Sama est réalisée dans la Pendé qui longe le canton et aussi dans le Logone qui se trouve au confluent de la Pende à Bekongo, De même, elle se pratique dans les 56 mares et marigots que compte le canton. Les riverains de la Pendé sont souvent des agro-pêcheurs ou des pêcheurs professionnels. Leurs captures très importantes pendant la saison sèche diminuent au fur et à mesure que l'eau monte. Les produits (poissons frais, fumés et séchés) sont vendus sur les marchés des villes comme Doba, Bébédjia, etc., et aussi sur les marchés hebdomadaires des villages. Les pêches se font au filet, à l'hameçon. Les pêcheurs sont souvent à bord de pirogues pour effectuer cette pêche.

La pêche dans les rivières et les mares se fait actuellement collectivement pendant la saison sèche. Dans les rivières, un tronçon du cours d'eau est choisi, un barrage y est construit pour arrêter l'écoulement des eaux. La partie en aval dont les eaux ont diminué suite à l'arrêt de l'écoulement est soumise à la pêche jusqu'au soir. La pêche se fait à la nasse ou à la senne. Les produits suffisent juste pour les repas d'une journée ou deux.

Les mares, elles, font l'objet d'une pêche fructueuse. Sur ordre du propriétaire, le jour de la pêche est choisi. Une invitation est lancée aux villages environnants. La rencontre se fait à la mare indiquée. Une fois arrivés sur le lieu à l'heure indiquée et une fois la prière prononcée par le propriétaire, tous les pêcheurs descendent dans l'eau munis, d'aucuns de nasses, d'autres de filets et d'hameçons, etc. Les marchands de poissons profitent de l'occasion pour faire leurs provisions. Des pièges sont posés pendant les divers moments de l'année pour des prises qui ne sont pas toujours sûres.

1.3.4. La chasse

Elle se fait comme la pêche en saison sèche. Pour ce faire, le feu est mis à la brousse. Armés de sagaies et de flèches et accompagnés de leurs chiens, les chasseurs prennent d'assaut la brousse. Aux temps anciens, des battues étaient organisées une fois le lieu de la chasse délimité et entouré de filets. Les prises étaient importantes et le partage se faisait après la chasse. Actuellement, avec la propagation des armes à feu, les animaux sont décimés. Ces derniers temps, les prises pendant la chasse ne se résument qu'à de petits rats et des écureuils. On trouve aussi rarement des sangliers et des gazelles. Des chasses individuelles sont pratiquées avec la pose de pièges pendant toute l'année. Il n'est pas rare de voir

un cultivateur accompagné de ses chiens quitter ses travaux le soir pour parcourir la brousse à la chasse des écureuils et gazelles.

1.3.5. Le commerce

Le commerce porte sur les produits manufacturés de première nécessité, sur certains produits agricoles, les fruits de la cueillette (les noix de karité, les graines de néré, le tapioca, le tamarin, etc.).

Les produits de transaction les plus importants sont le coton, l'arachide et les céréales. L'existence du marché hebdomadaire de Bitanda offre d'énormes potentialités pour les producteurs.

A ces trois principales activités économiques que sont l'agriculture, l'élevage et le commerce, s'ajoutent bien d'autres activités telles que l'artisanat.

1.3.6. Artisanat

Accessoirement aux principales activités économiques suscitées, la population du canton Sama s'essaye également à l'artisanat et à la transformation de certains produits locaux (beurres de karité, moutardes locales, etc.). La poterie et la pyrogravure sont l'apanage des femmes du canton et la forge pratiquée par les hommes.

1.3.6.1. Consommation et transformation du bois par l'artisanat

La transformation industrielle du bois est limitée à de petites unités qui produisent des planches pour la fabrication des pirogues, ainsi que des chevrons et lattes de rôniers ou de palmiers doum, utilisés dans le secteur de la construction. Les bois de sciage utilisés dans le canton sont achetés à Lai ou Doba et ce sont surtout des bois importés à partir de la RCA.

Dans le canton Sama, le bois est utilisé pour la fabrication des récipients, des ustensiles de cuisine, des mortiers, des pilons, des outils agricoles, des meubles et des objets culturels. Il intervient aussi dans la construction des paillottes, appentis, clôtures, charpentes... La consommation réelle de bois d'œuvre local, souvent réutilisé, est assurément importante mais nous ne disposons pas d'évaluations fiables.

1.3.7. Autres activités

1.3.7.1. La cueillette ou l'importance des produits forestiers non ligneux

La brousse n'est pas seulement le réservoir de production agricole, mais représente également pour les populations locales une composante productive à part entière. Les ressources forestières fournissent des produits alimentaires et matériaux de construction qui sont vendus sur les marchés locaux et génèrent des revenus monétaires qui permettent souvent de lancer d'autres types d'activités. Par conséquent, la perte de la brousse aura des conséquences fâcheuses non seulement sur le niveau nutritionnel de la population mais également sur les revenus monétaires des ménages.

Les principaux produits de la cueillette sont la noix de karité et le néré qui sont des sources de revenus importants pour les femmes.

La cueillette est une source importante de nourriture pendant la soudure. Elle porte sur les fruits sauvages, sur des insectes et des produits servant aux activités artisanales. Outre les espèces épargnées du feu lors des défrichements, les habitants distinguent un grand nombre d'arbres, d'arbustes, de graminées parmi les repousses des jachères ou parmi les formations arborées dont ils tirent parti à un moment ou l'autre de l'année.

Les animaux également, insectes adultes ou chenilles, sont soigneusement ramassés ou attrapés en vue de leur consommation. La cueillette concerne aussi l'utilisation des fibres, de certaines pailles dans la construction d'engin de pêche, de chasse ou de matériaux de construction.

La cueillette se pratique tout au long de l'année selon l'évolution de la végétation et prend une importance primordiale au moment des disettes, c'est-à-dire pendant la période de soudure (juin-août). A cette époque, les femmes parcourent la brousse. Certaines ramassent les feuilles d'arbres connus et repérés ; d'autres déterrent des tubercules ou des rhizomes comestibles. Le retour des pluies provoque l'éclosion de multitudes de termites ailées, mets appréciés dans la région.

Les fruits cueillis sont généralement ceux du karité, du néré, du jujubier, du figuier, arbres épargnés pendant la préparation des champs.

Les prélèvements faits sur la végétation à des fins non alimentaires sont nombreux. Il suffit de songer à la part importante des matériaux de construction de cases (herbes graminées géantes destinées à la confection des toits) ; aux bois utilisés comme charpente, comme manches d'outils, aux feuilles utilisées dans la tresse des nattes, pour la tresse de grenier pour la conservation des épis de sorgho, etc., sans compter leurs nombreuses vertus médicamenteuses, cosmétiques, socioculturelles, etc.

1.3.7.2. L'exploitation du bois de chauffe

Dans le canton Sama, le bois de chauffe est la principale source d'énergie. Il n'existe pas de données fiables et actualisées concernant la consommation du bois de chauffe. Et la possibilité de la population rurale de substituer le bois énergie par d'autres sources commerciales d'énergie est évaluée comme minime, vu le faible pouvoir d'achat de la population aujourd'hui.

1.3.7.3. La filière bois de chauffe

Le bois de chauffe est consommé en l'état sans transformation particulière. Pour en faciliter le transport, il est façonné en fagots de différentes tailles.

Le ramassage du bois de chauffe à Sama pour l'autoconsommation est en premier lieu la tâche des femmes et des enfants. Néanmoins, la vente de bois énergie devient de plus en plus une affaire lucrative et la production commerciale du bois de chauffe ou du charbon de bois est à la charge des hommes. Le bois énergie est transporté sur tête, en pousse-pousse, en charrette, à vélo. Là où le bois énergie entre dans le circuit monétarisé, le charbon est acheté entre 1000 F et 1500 F CFA le sac au producteur pour être revendu entre 2000 et 3500 F au consommateur. Pour l'instant, ni les producteurs, ni les transporteurs, ni les revendeurs ne sont organisés dans des structures formelles. Les taxes perçues par l'administration forestière tendent jusqu'à présent vers zéro, faute de moyen de contrôle.

Depuis quelques années, la carbonisation a pris de l'ampleur dans la localité. La technique utilisée est celle de la meule traditionnelle.

La cuisson des briques est une autre source de consommation de bois et souvent la seule raison pour laquelle les habitants produisent du charbon de bois. La cuisson de 1 000 briques demande l'emploi d'environ 5 sacs de 40 kg de charbon équivalent de 1,4m³ de bois et une petite maison est construite avec 3 à

4 000 briques cuites. Imaginez un peu quels seraient les dégâts écologiques si on suppose que le canton connaît un accroissement démographique de 1,5% et que 30% de la population habite dans des maisons en briques cuites avec en moyenne 6 personnes par ménage.

DEUXIEME PARTIE

BILAN DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF CANTONAL

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

La démarche méthodologique qui a été adoptée pour le diagnostic participatif est articulée autour des étapes suivantes :

❖ **Conception des outils de diagnostic participatif** : il s'agit du guide d'entretien et de la grille de diagnostic participatif. Ces outils sont conçus de sorte à permettre de collecter les informations recherchées par domaine auprès des personnes biens indiquées qui peuvent être soit la population , soit des services déconcentrés de l'Etat intervenant ou exerçant dans le canton. Ces outils ont été testé dans quelques villages pilotes et le résultat a été amandé pour permettre d'obtenir toutes les information recherchées avant d'être appliqués dans les canton retenus comme zone d'action du projet.

❖ **Collecte, traitement et analyse des données**

La collecte des données du canton est faite par 06 animateurs d'APROFODEL à base de deux outils de diagnostic ci-dessus expliqués .

Notons que la collecte en compte les orientations définies dans le guide harmonisé d'élaboration des PDL.

Ce travail est fait sur le terrain par les animateurs du prestataire avec l'appui des membres du CCD (Comité cantonal de Développement) et des ALC (Animateurs Locaux du Canton) ; le traitement et l'analyse des données collectées s'était fait au bureau en équipe sous la responsabilité du superviseur.

A l'issu du traitement de ces données, les situations des différents domaines sont présentées dans des tableaux.

❖ **Ateliers cantonal de diagnostic participatif**

Après la collecte et le traitement des données des différents villages , l'atelier de diagnostic Participatif cantonal s'est tenu au chef-lieu du canton.

Cet atelier organisé sous l'autorité du chef de canton par le prestataire(APROFODEL) a vu la participation des délégués des différents

villages , les chefs de villages , les membres de CCD et les membres du CDA , les ONG et autres services intervenants dans le canton .

Cet atelier était l'occasion pour les organisateurs de :

- Amendement et adoption de l'ébauche du schéma du territoire ;
- Présentation des données collectées dans les villages et ferricks du canton ;
- Travaux de groupe par domaine ;
- Restitution des travaux de groupe ;
- La mise en place des commissions thématiques : compte tenu du rôle que jouera ces commissions, nous avons jugé mieux revoir la composition de ces commissions car le niveau intellectuel des différents délégués ne nous a pas permis de mettre en place ces commissions comme prévu par le guide ; c'est pourquoi nous voudrions bien associer les animateurs ainsi que les représentants des services déconcentrés de l'Etat aux différentes commissions thématiques afin de mieux orienter la réflexion.

Toutes ces étapes ont été conduites par 6 animateurs D'APROFODEL appuyés par un cadre de ladite institution (le superviseur).

C'est sur la base de cette démarche que les résultats du diagnostic participatif ont été approuvés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible rendement agricole	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté des sols ; - Mauvaise pluviométrie ; - Surexploitation des sols ; - Ennemis des cultures ; - Manque de semences améliorées ; - Manque d'outils agricoles ; - Dévastation des champs par les troupeaux ; - Non pratique de la jachère ; - Inondation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine ; - Mortalité ; - Exode rural ; - Pauvreté ; - Sous-développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des espaces cultivables ; - existence de la main-d'œuvre locale ; - Pratique de l'élevage dans tout le canton. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer la jachère ; - Associer l'élevage à l'agriculture ; - Appliquer les techniques culturales ; - Planter les acacias albida ; - Vulgariser les semences améliorées.
2. Emergence des maladies animales	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de couverture vaccinale ; - Ignorance des éleveurs ; - Manque d'auxiliaires d'élevage ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du cheptel ; - Pauvreté ; - Insécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des espèces ; - Existence de quelques auxiliaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les auxiliaires dans chaque village et ferrick ; - Affecter les agents vétérinaires ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Manque de dépôt pharmaceutique ; - Manque de puits pastoraux ; - Emergence des docteurs tchoukous. 			<ul style="list-style-type: none"> - Créer des dépôts pharmaceutiques ; - Sensibiliser les éleveurs à faire vacciner leurs animaux ; - Forer des puits pastoraux.
--	--	--	--	--	--

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1. Faible rendement agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des espaces cultivables ; existence de la main-d'œuvre locale ; - Pratique de l'élevage dans tout le canton. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer la jachère ; - Associer l'élevage à l'agriculture ; - Appliquer les techniques culturales ; - Planter les accaciaalbida ; - Vulgariser les semences améliorées. 	<ul style="list-style-type: none"> 01. Formation des producteurs sur les techniques culturales ; 02. Plaidoyer pour le balisage du couloir de transhumance (pour les nomades) et des pistes de passage (pour les sédentaires) dans tous les villages et ferricks du canton ; 03. Renforcement des capacités des OP existantes ;
2. Emergence des maladies animales	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des espèces ; - Existence de quelques auxiliaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les auxiliaires dans chaque village et ferrick ; - Affecter les agents vétérinaires ; - Créer des dépôts 	<ul style="list-style-type: none"> 04. Sensibilisation pour le respect des couloirs de transhumances et des pistes de passage ; 05. Structuration des GDS ;

		pharmaceutiques ; - Sensibiliser les éleveurs à faire vacciner leurs animaux ; - Forer des puits pastoraux.	06. Formation et équipement des Auxiliaires d'élevage ; 07. Plaidoyer auprès de la Délégation de l'élevage pour l'affectation d'un agent vétérinaire dans le canton ; 08. Plaidoyer auprès de la DREH pour la construction des puits pastoraux à Damnonté et Bessey ; 09. Sensibilisation sur la protection des ressources halieutiques ;
--	--	---	--

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Dégradation de l'environnement	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la culture itinérante sur brûlis ; - Coupe abusive de bois ; - Feu de brousse ; - Manque de protection ; - Surpâturage ; - Chasse et pêche non réglementées ; - assèchement des cours d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition de certaines espèces animales et végétales ; - Infertilité des sols ; - Irrégularité des pluies ; disparition des espèces aquatiques ; - ensablement ; - Insécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de certaines espèces animales, végétales et aquatiques ; - Existence des CCD, AVD ET Chefs traditionnels ; - existence des eaux et forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la communauté sur le bien-fondé de la protection de l'environnement ; - Former des brigades villageoises de protection de l'environnement ; - Faire le reboisement ; - Créer des forêts

					villageoises ; - Réglementer la chasse et la pêche ; - Interdire les feux de brousse et la coupe abusive des bois ; - Sanctionner les contrevenants.
--	--	--	--	--	---

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de certaines espèces animales, végétales et aquatiques ; - Existence des CCD, AVD ET Chefs traditionnels ; existence des eaux et forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la communauté sur le bien-fondé de la protection de l'environnement ; - Former des brigades villageoises de protection de l'environnement ; - Faire le reboisement ; - Créer des forêts villageoises ; - Réglementer la chasse et la pêche ; - Interdire les feux de brousse et la coupe abusive des bois ; - Sanctionner les contrevenants. 	<ol style="list-style-type: none"> 01. Formation sur les techniques de production de plants ; 02. Sensibilisation sur la protection de l'environnement et des ressources halieutiques ; 03. Création des Comités Villageois de Surveillance (CVS) ; 04. Formation en techniques de restauration des sols ; 05. Mise en place des pépinières villageoises

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1-Faible revenu économique	Dans tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> -Vente brute des produits locaux -manque de formation sur la technique de transformation des produits locaux -méconnaissance des activités génératrices de revenus AGR -accès difficiles aux systèmes de transformation -manque d'organisation pour la défense des intérêts économiques 	<ul style="list-style-type: none"> -pauvreté -famine -divorce -sous-développement dans le canton -exode rurale 	<ul style="list-style-type: none"> - -disponibilité des produits locaux - -existence d'un marché hebdomadaire dans le canton - Existence des CCD et AVD - Existence des chefs traditionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - former les producteurs sur la technique de transformation des produits locaux - mettre sur pied un comité de contrôle des prix des produits vivriers dans le canton - construire dans le canton des unités des transformations des produits locaux

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu économique	- disponibilité des produits locaux ;	- former les producteurs sur la technique de transformation des	01. Formation des producteurs sur la

	<ul style="list-style-type: none"> - existence d'un marché hebdomadaire dans le canton - Existence des CCD et AVD - Existence des chefs traditionnels 	<p>produits locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> -mettre sur pied un comité de contrôle des prix des produits vivriers dans le canton -construire dans le canton des unités des transformations des produits locaux 	<p>gestion des produits agricoles ;</p> <p>02. Formation des producteurs en techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits locaux ;</p> <p>03. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement des pistes reliant certains villages (Nangkassa, Mbéri 1, Koutoukouman 1, Koro-Bouragol et Bitanda) au chef-lieu du canton ;</p> <p>04. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement du marché hebdomadaire de Mbéri 2.</p>
--	--	--	---

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Manque d'eau potable	Dans presque tous les villages du	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'organisation des communautés ; - Non-prise en 	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des maladies d'origine hydrique ; taux élevé de morbidité 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des forages (16) ; - Existence de COGES ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Réparer les forages dans ; - Construire des forages dans les

	canton	charge des forages par les communautés (pannes des forages) ; - Mauvaise gestion par les Comités de gestion des points d'eau.	et de mortalité ; - Incapacité à travailler.	- Existence des puits traditionnels ; - Existence des ADV, CCD, ETC.	villages ; - Renforcer les capacités des Membres du COGES.
--	--------	--	---	---	---

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Manque d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des forages (16) ; - Existence de COGES ; - Existence des puits traditionnels ; - Existence des ADV, CCD, ETC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réparer les forages dans ; - Construire des forages dans les villages ; - Renforcer les capacités des Membres du COGES. 	<ol style="list-style-type: none"> 01. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Élevage et de l'Hydraulique (DREH) et auprès des partenaires à la santé pour la construction des forages ; 02. Formation des artisans-réparateurs des forages ; 03. Plaidoyer auprès de la Délégation Sanitaire Régionale (DSR) et des partenaires à la santé pour l'approvisionnement en MEG des deux centres de santé (BELACD et EET) du canton

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Manque d'enseignants qualifiés	Dans toutes les écoles du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux d'affectation des enseignants qualifiés ; - Abandon des postes par certains enseignants affectés ; - Manque d'organisation des APE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de niveau ; - Faible taux de réussite aux examens et concours ; - Fort taux d'abandon ; - Déperdition scolaire et délinquance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des APE ; - Existence des MC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des plaidoyers en faveur de l'affectation des enseignants qualifiés auprès de l'IDEFA ; - S'organiser en réseau des APE ; - Solliciter la formation des MC.
2. Insuffisance des infrastructures scolaires	Dans toutes les écoles du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'organisation des APE ; - Faible implication des partenaires éducatifs (Etat, ONG,...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rentrée tardive ; - Vacances précoces ; - Baisse de niveau scolaire ; - Non-achèvement des programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des matériaux locaux de construction ; - Main-d'œuvre locale disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser pour construire des bâtiments dans les écoles ; - Solliciter l'appui des partenaires pour la construction et l'équipement des bâtiments.

<p>3. Disparition des éléments de la tradition</p>	<p>Dans tout le canton</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des règles de la tradition par les dépositaires ; - Négligence des cultures traditionnelles par les jeunes générations ; - Influence du modernisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte d'identité culturelle ; - Dépravation des mœurs ; - Troubles d'ordre socio-culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques éléments de la tradition orale 	<ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser les éléments de la tradition orale existants ; - Sensibiliser les dépositaires à promouvoir la culture traditionnelle.
<p>4. Inexistence des infrastructures socio-culturelles et sportives</p>	<p>Dabs tout le canton</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mobilisation des communautés ; - Faible implication des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de niveau ; - Taux d'analphabétisme élevé ; - Délinquance juvénile et sénile ; - Alcoolisme ; - Vieillesse précoce 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des jeunes ; - Présence des écoles ; - Disponibilité des matériaux locaux de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser pour la mise en place des infrastructures socio-culturelles et sportives ; - Faire des plaidoyers auprès des autorités en charge de la culture, de la jeunesse et des sports pour la construction et l'équipement de ces infrastructures ; - Construction et équipement des salles

					polyvalentes, des bibliothèques, des centres culturels, des terrains des sports : football, handball, etc.
--	--	--	--	--	--

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
5. Manque d'enseignants qualifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des APE ; - Existence des MC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des plaidoyers en faveur de l'affectation des enseignants qualifiés auprès de l'IDEFA ; - S'organiser en réseau des APE ; - Solliciter la formation des MC. 	<ul style="list-style-type: none"> 01. Plaidoyer auprès de l'IDEFA pour l'affectation des enseignants qualifiés ; 02. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la formation/recyclage des MC ; 03. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la formation des Agents Alphabétiseurs ;
6. Insuffisance des infrastructures scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des matériaux locaux de construction ; - Main-d'œuvre locale disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser pour construire des bâtiments dans les écoles ; - Solliciter l'appui des partenaires pour la construction et l'équipement des 	<ul style="list-style-type: none"> 01. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la construction des bâtiments et l'équipement scolaires ;

		bâtiments.	
7. Disparition des éléments de la tradition	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques éléments de la tradition orale 	<ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser les éléments de la tradition orale existants ; - Sensibiliser les dépositaires à promouvoir la culture traditionnelle. 	01. Sensibilisation pour la restauration du mécanisme de solidarité traditionnelle ;
8. Inexistence des infrastructures socio-culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des jeunes ; - Présence des écoles ; - Disponibilité des matériaux locaux de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser pour la mise en place des infrastructures socio-culturelles et sportives ; - Faire des plaidoyers auprès des autorités en charge de la culture, de la jeunesse et des sports pour la construction et l'équipement de ces infrastructures ; - Construction et équipement des salles polyvalentes, des bibliothèques, des centres culturels, des terrains des sports : football, handball, etc. 	<p>01. Structuration des groupes folkloriques ;</p> <p>02. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de La Culture, de la Jeunesse et des Sports (DRCJS - LOR) pour l'aménagement des terrains de sports ;</p>

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Inexistence des structures de réinsertion sociale et de prise en charge des personnes vulnérables.	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'informations sur le sujet ; - Manque d'organisation de base ; - Inexistence des représentations en charge des affaires sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes vulnérables (orphelins, veuves, vieillards, handicapés, PVVIH, sinistrés, etc.) sont abandonnés à leur triste sort. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des groupements et des associations ; - Existence de mécanisme traditionnel de solidarité. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser pour mettre sur pied les structures de solidarité ; - Faire des plaidoyers auprès des services en charge des affaires sociales pour la création d'une antenne sociale ; - Lutter contre les violences faites aux femmes et contre le mariage forcé.

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)

<p>Inexistence des structures de réinsertion sociale et de prise en charge des personnes vulnérables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des groupements et des associations ; <p>Existence de mécanisme traditionnel de solidarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser pour mettre sur pied les structures de solidarité ; - Faire des plaidoyers auprès des services en charge des affaires sociales pour la création d'une antenne sociale ; <p>Lutter contre les violences faites aux femmes et contre le mariage forcé.</p>	<p>Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de L'ACTION Sociale (DRAS - LOR) pour la création d'une Antenne Sociale dans le canton</p>
---	--	---	---

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible rendement agricole ; ▪ Emergence des maladies animales ! ▪ Diminution des ressources halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation des producteurs sur les techniques culturales ; ➤ Plaidoyer pour le balisage du couloir de transhumance (pour les nomades) et des pistes de passage (pour les sédentaires) dans tous les villages et ferricks du canton ; ➤ Renforcement des capacités des OP existantes ; ➤ Sensibilisation pour le respect des couloirs de transhumances et des pistes de passage ; ➤ Structuration des GDS ; ➤ Formation et équipement des Auxiliaires d'élevage ; ➤ Plaidoyer auprès de la Délégation de l'élevage pour l'affectation d'un agent vétérinaire dans le canton ; ➤ Plaidoyer auprès de la DREH pour la construction des puits pastoraux à Damnonte et Bessey ; ➤ Sensibilisation sur la protection des ressources halieutiques ;
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégradation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation sur les techniques de production de plants ; ➤ Sensibilisation sur la protection de l'environnement et des ressources halieutiques ;

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création des Comités Villageois de Surveillance (CVS) ; ➤ Formation en techniques de restauration des sols ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des pépinières villageoises
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible revenu économique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation des producteurs sur la gestion des produits agricoles ; ➤ Formation des producteurs en techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits locaux ; ➤ Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement des pistes reliant certains villages (Nangkassa, Mbéri 1, Koutoukouman 1, Koro-Bouragol et Bitanda) au chef-lieu du canton ; ➤ Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement du marché hebdomadaire de Mbéri 2.
Santé-Eau potable-Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Élevage et de l'Hydraulique (DREH) et auprès des partenaires à la santé pour la construction des forages ; ➤ Formation des artisans-réparateurs des forages ; ➤ Plaidoyer auprès de la Délégation Sanitaire Régionale (DSR) et des partenaires à la santé pour l'approvisionnement en MEG des deux

		centres de santé (BELACD et EET) du canton.
Education-Jeunesse-Culture-Sport	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'enseignants qualifiés ; ▪ Insuffisance des infrastructures scolaires ; ▪ Disparition des éléments de la tradition ; ▪ Inexistence des infrastructures socio-culturelles et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la construction des bâtiments et l'équipement scolaires ; ➤ Plaidoyer auprès de l'IDEFA pour l'affectation des enseignants qualifiés ; ➤ Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la formation/recyclage des MC ; ➤ Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la formation des Agents Alphabétiseurs ; ➤ Sensibilisation pour la restauration du mécanisme de solidarité traditionnelle ; ➤ Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de La Culture, de la Jeunesse et des Sports (DRCJS - LOR) pour l'aménagement des terrains de sports ; ➤ Structuration des groupes folkloriques
Affaires sociales-Genre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inexistence des structures de réinsertion sociale et de prise en charge des personnes vulnérables. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de L'ACTION Sociale (DRAS - LOR) pour la création d'une Antenne Sociale dans le canton

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
01. Formation des producteurs sur les techniques culturelles	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	A1

02. Structuration des GDS	Tous les villages du canton	CCD	300 000 F CFA	300 000 CFA	A1
03. Formation et équipement des Auxiliaires d'élevage	Mbéri	CCD	1 200 000 F CFA	120 000 F CFA	A1
04. Plaidoyer auprès de la Délégation de l'élevage pour l'affectation d'un agent vétérinaire dans le canton	Doba	CCD	100 000 F CFA	100 000 F CFA	A1
05. Sensibilisation sur la protection des ressources halieutiques	Dans tout le canton	CCD/DREH	1 000 000 F CFA	100 000 F CFA	A2
06. Plaidoyer pour le balisage du couloir de transhumance (pour les nomades) et des pistes de passage (pour les sédentaires) dans tous les villages et ferricks du canton	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A1
07. Renforcement des capacités des OP existantes	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	A2
08. Sensibilisation pour le respect des couloirs de transhumances et des	Dans tous les villages et ferricks	CCD/DREH	100 000 F CFA	100 000 F CFA	A2

pistes de passage					
09. Plaidoyer auprès de la DREH pour la construction des puits pastoraux à Damnonte et Bessey	Doba	CCD/DREH	A déterminer	100 000 F CFA	A1
Total = 9 mini-projets					

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
10. Formation sur les techniques de production de plants	Mbéri	CCD	660 000 F CFA	66 000 F CFA	A2
11. Sensibilisation sur la protection de l'environnement et des ressources halieutiques	Dans tout le canton	CCD/DREH	1 000 000 F CFA	100 000 F CFA	A2
12. Création des Comités Villageois de Surveillance (CVS)	Dans tous les villages	CCD	110 000 F CFA	110 000 F CFA	A2
13. Formation en techniques de restauration des sols	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	A1
14. Mise en place des pépinières villageoises	Dans tous les villages	CCD	2 400 000 F CFA	240 000 F CFA	A2
Total = 5 mini-projets					

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
15. Formation des producteurs sur la gestion des produits agricoles	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	A3
16. Formation des producteurs en techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits locaux	Mbéri	CCD	787 000 F CFA	78 700 F CFA	A3
17. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement des pistes reliant certains villages (Nangkassa, Mbéri 1, Koutoukouman 1, Koro-Bouragol et Bitanda) au chef-lieu du canton	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A1

18. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement du marché hebdomadaire de Mbéri 2	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A1
Total = 4 mini-projets					

4.4.SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
19. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Élevage et de l'Hydraulique (DREH) et auprès des partenaires à la santé pour la construction des forages	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A1
20. Formation des artisans-réparateurs des forages	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	A2
21. Plaidoyer auprès de la Délégation Sanitaire Régionale (DSR) et des partenaires à la santé pour l'approvisionnement en MEG des deux centres de santé (BELACD et	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A1

EET) du canton					
Total = 3 mini-projets					

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
22. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la construction des bâtiments et l'équipement scolaires	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A1
23. Plaidoyer auprès de l'IDEFA pour l'affectation des enseignants qualifiés	Doba	CCD	100 000 F CFA	100 000 F CFA	A1
24. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la formation/recyclage des MC	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A1
25. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la formation des Agents Alphabétiseurs	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A2
26. Sensibilisation pour la restauration du mécanisme de	Dans tous les villages	CCD	125 000 F CFA	125 000 F CFA	A2

solidarité traditionnelle					
27. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de La Culture, de la Jeunesse et des Sports (DRCJS - LOR) pour l'aménagement des terrains de sports	Doba	CCD	A déterminer	100 000 F CFA	A1
28. Structuration des groupes folkloriques	Dans tous les villages	CCD	200 000 F CFA	200 000 F CFA	A2
Total = 7 mini-projets					

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
29. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de L'ACTION Sociale (DRAS - LOR) pour la création d'une Antenne Sociale dans le canton	Doba	CCD	100 000 F CFA	100 000 F CFA	A1
Total = 1 mini-projet					

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Les mesures d'accompagnement du PDL sont du ressort du CCD du canton élu en Assemblée Générale Constitutive le 14 juin 2013 à Mbériavec une participation de 75 Personnes (soit deux délégués par localité, accompagnées de leurs chefs de villages et ferricks). La composition du CCD se trouve dans le tableau joint à l'annexe.

Ces mesures s'articuleront autour des points suivants:

1. Une stratégie de mobilisation des ressources :

- **Ressources internes** : c'est le financement provenant des populations suivant la saisonnalité de leurs revenus. Il est évalué en :
 - Participation physique (pourcentage en fonction du type d'activité) ;
 - Participation financière (pourcentage en fonction du type d'activité).
- **Ressources externes** : c'est le financement pris en charge par :
 - L'Etat ;
 - Les Projets et Programmes de développement ;
 - Les Bailleurs de fonds ;
 - Les ONG.

Les partenaires au développement pourront s'inscrire dans le financement en fonction de leurs centres d'intérêt mais en privilégiant les microprojets ressortis dans le PDL, qui constitue désormais le document de référence pour le développement du canton.

2. La diffusion du PDL au sein des communautés du canton, ressortissants et services délocalisés afin d'en faciliter son appropriation au niveau local.

3. La mobilisation du CCD pour mener une action de lobbying auprès de toute institution, organisation ou intervenant potentiel en général à travers des rencontres, pour faire connaître le PDL et comprendre leurs intentions de financement.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le CCD qui est l'organe cantonal de concertation chargé du pilotage des actions définies élaborera un plan d'action annuel pour suivre la mise en œuvre du PDL et pour l'évaluer de façon périodique.

Quant aux services techniques (régionaux, départementaux et sous – préfectoraux), ONG partenaires et bailleurs de fonds, ils sont chargés d'appuyer le Comité de Concertation et Pilotage dans ce processus conformément à leurs attributions.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des producteurs sur les techniques culturales	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	510 300 F CFA	PNSA / CPGRP 5% / FSE	2015	2 jours
2. Structuration des GDS	Tous les villages du canton	CCD	300 000 F CFA	300 000 CFA	0 F CFA	CCD	2015	
3. Formation et équipement des Auxiliaires d'élevage	Mbéri	CCD	1 200 000 F CFA	120 000 F CFA	1 080 000 F CFA	MEH / PNSA / 5%	2015	2 jours
4. Plaidoyer auprès de la Délégation de l'élevage pour l'affectation d'un agent vétérinaire dans le canton	Doba	CCD	100 000 F CFA	100 000 F CFA	0 F CFA	CCD	2015	
5. Plaidoyer pour le balisage du couloir de transhumance (pour les nomades) et des pistes de	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	DREH / DRA-LOR	2015	

passage (pour les sédentaires) dans tous les villages et ferricks du canton								
6. Plaidoyer auprès de la DREH pour la construction des puits pastoraux à Damnonte et Bessey	Doba	CCD/DREH	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	DREH	2015	
7. Formation en techniques de restauration des sols	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	510 300 F CFA	FSE / PNSA / CPGRP 5%	2015	2 jours
8. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement des pistes reliant certains villages (Nangkassa, Mbéri 1, Koutoukouman 1, Koro-Bouragol et Bitanda) au chef-lieu du canton	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	DRI	2015	
9. Plaidoyer auprès	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services	DRI	2015	

de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement du marché hebdomadaire de Mbéri 2					techniques si plaidoyer accepté			
10. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Elevage et de l'Hydraulique (DREH) et auprès des partenaires à la santé pour la construction des forages	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	DREH / CPGRP 5% / PROADEL	2015	
11. Plaidoyer auprès de la Délégation Sanitaire Régionale (DSR) et des partenaires à la santé pour l'approvisionnement en MEG des deux centres de santé (BELACD et EET) du canton	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	DSR	2015	

12. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la construction des bâtiments et l'équipement scolaires	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	DREN- LOR	2015	
13. Plaidoyer auprès de l'IDEFA pour l'affectation des enseignants qualifiés	Doba	CCD	100 000 F CFA	100 000 F CFA	0 F CFA	CCD	2015	
14. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la formation/recyclage des MC	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	IDEFA / DREN –LOR / CPGRP 5%	2015	
15. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de La Culture, de la Jeunesse et des Sports (DRCJS - LOR) pour l'aménagement des terrains de sports	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	DRCJS CPGRP 5%	2015	
16. Plaidoyer auprès	Doba	CCD	100 000 F CFA	100 000 F CFA	0 F CFA	CCD	2015	

de la Délégation Régionale de L'ACTION Sociale (DRAS - LOR) pour la création d'une Antenne Sociale dans le canton								
17. Sensibilisation sur la protection des ressources halieutiques	Dans tout le canton	CCD/DREH	1 000 000 F CFA	100 000 F CFA	900 000 F CFA	FSE / PNSA / CPGRP 5%	2016	
18. Renforcement des capacités des OP existantes	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	510 300 F CFA	PNSA / CPGRP 5% / FSE	2016	2 jours
19. Sensibilisation pour le respect des couloirs de transhumances et des pistes de passage	Dans tous les villages et ferricks	CCD/DREH	100 000 F CFA	100 000 F CFA	0 F CFA	CCD	2016	
20. Formation sur les techniques de production de plants	Mbéri	CCD	660 000 F CFA	66 000 F CFA	594 000 F CFA	FSE / PNSA / CPGRP 5%	2016	2 jours
21. Sensibilisation sur la protection de	Dans tout le	CCD/DREH	1 000 000 F CFA	100 000 F CFA	900 000 F CFA	FSE / PNSA / CPGRP 5%	2016	

l'environnement	canton							
22. Création des Comités Villageois de Surveillance (CVS)	Dans tous les villages	CCD	110 000 F CFA	110 000 F CFA	0 F CFA	CCD	2016	
23. Mise en place des pépinières villageoises	Dans tous les villages	CCD	2 400 000 F CFA	240 000 F CFA	2 160 000 F CFA	FSE / PNSA / CPGRP 5%	2016	
24. Formation des artisans-réparateurs des forages	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	510 300 F CFA	DREH / CPGRP 5%	2016	2 jours
25. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Education pour la formation des Agents Alphabétiseurs	Doba	CCD	?	100 000 F CFA	A déterminer avec les services techniques si plaidoyer accepté	IDEFA / DREN –LOR / CPGRP 5%	2016	
26. Sensibilisation pour la restauration du mécanisme de solidarité traditionnelle	Dans tous les villages	CCD	125 000 F CFA	125 000 F CFA	0 F CFA	CCD	2016	
27. Structuration des groupes folkloriques	Dans tous les villages	CCD	200 000 F CFA	200 000 F CFA	0 F CFA	CCD	2016	

28. Formation des producteurs sur la gestion des produits agricoles	Mbéri	CCD	567 000 F CFA	56 700 F CFA	510 300 F CFA	PNSA / CPGRP 5%	2017	2 jours
29. Formation des producteurs en techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits locaux	Mbéri	CCD	787 000 F CFA	78 700 F CFA	708 300 F CFA	PNSA / CPGRP 5%	2017	2 jours
TOTAL = 29 mini-projets								
Coût des projets			12 017 000 F CFA	3 123 200 F CFA	8 893 800 F CFA			

Planning annuel de travail

Microprojets	Urgent 2015		Prioritaire 2016		Nécessaire				Localisation
					2017		2018		
	Sem1	Sem2	Sem1	Sem2	Sem1	Sem2	Sem1	Sem2	
DOMAINE N° 1 : Agriculture/Elevage/Environnement									
30. Formation des producteurs sur les techniques culturales	x								Mbéri

31. Structuration des GDS		X							Tous les villages du canton
32. Formation et équipement des Auxiliaires d'élevage		x							Mbéri
33. Plaidoyer auprès de la Délégation de l'élevage pour l'affectation d'un agent vétérinaire dans le canton	x								Doba
34. Formation sur les techniques de production de plants			x						Mbéri
35. Sensibilisation sur la protection de l'environnement et des ressources halieutiques				x					Dans tout le canton
36. Plaidoyer pour le balisage du couloir de transhumance (pour les nomades) et des pistes de passage (pour les sédentaires) dans tous les villages et ferricks du canton	x								Doba
37. Création des Comités Villageois de Surveillance (CVS)			X						Dans tous les villages
38. Formation en techniques de restauration des sols		x							Mbéri
39. Renforcement des capacités des OP existantes				x					Mbéri
40. Mise en place des pépinières villageoises			x						Dans tous les villages

41. Sensibilisation pour le respect des couloirs de transhumances et des pistes de passage			x						Dans tous les villages et ferricks
42. Plaidoyer pour la construction des puits pastoraux à Damnonte et Bessey	x								Doba
DOMAINE N° 2 : Economie et Pistes rurales									
01. Formation des producteurs sur la gestion des produits agricoles					x				Mbéri
02. Formation des producteurs en techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits locaux						x			Mbéri
03. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement des pistes reliant certains villages (Nangkassa, Mbéri 1, Koutoukouman 1, Koro-Bouragol et Bitanda) au chef-lieu du canton	x								Doba
04. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures (DRI) pour l'aménagement du marché hebdomadaire de Mbéri 2	x								Doba

DOMAINE N° 3 : Santé -Education et Hydraulique									
01. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Élevage et de l'Hydraulique (DREH) et auprès des partenaires à la santé pour la construction des forages	x								Doba
02. Formation des artisans-réparateurs des forages			x						Mbéri
03. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Éducation pour la construction des bâtiments et l'équipement scolaires	x								Doba
04. Plaidoyer auprès de l'IDEFA pour l'affectation des enseignants qualifiés	x								Doba
05. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Éducation pour la formation/recyclage des MC	x								Doba
06. Plaidoyer auprès des partenaires à l'Éducation pour la formation des Agents Alphabétiseurs			x						Doba
07. Plaidoyer auprès de la Délégation Sanitaire Régionale (DSR) et des partenaires à la santé pour l'approvisionnement en MEG des deux centres de santé (BELACD et EET) du canton	x								Doba

DOMAINE N° 4 : Affaires sociales et culturelles										
01. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de L'ACTION Sociale (DRAS - LOR) pour la création d'une Antenne Sociale dans le canton	x									Doba
02. Sensibilisation pour la restauration du mécanisme de solidarité traditionnelle			x							Dans tout le canton
03. Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de La Culture, de la Jeunesse et des Sports (DRCJS - LOR) pour l'aménagement des terrains de sports	x									Doba
04. Structuration des groupes folkloriques			x							

CONCLUSION

Le processus d'élaboration du Plan de Développement Local du canton Sama est basé sur certains principes fondamentaux et une démarche pratique. Pendant les ateliers, le diagnostic du territoire cantonal a été réalisé par les populations et les orientations de développement à moyen terme définies. Les organisations locales s'investissent, de même que les organisations féminines. La définition des stratégies de mise en œuvre du plan et son application permettront aux organisations cantonales de mettre en valeur leur savoir-faire pour l'atteinte des objectifs à moyen terme.

La cohérence du plan local avec les normes sectorielles et les autres plans nationaux (SNRP) est un axe stratégique et une garantie pour la mise en œuvre. Au terme de ce laborieux travail, le CCD et les ACD ont exprimé leur satisfaction à l'ensemble des participants et se sont félicités de pouvoir disposer d'un outil de négociation qui acquiert le consensus de différentes communautés du canton. Cependant, la réussite de ce PDL dépend des capacités du comité cantonal de concertation et de développement à identifier et négocier avec les partenaires potentiels et à respecter les engagements qui seront pris. L'un des risques est de constater le non-respect par les populations des engagements pris par le CCD en termes de mobilisation du financement local. L'absence de soutien financier de la part de l'Etat est aussi à prendre en considération.

Au demeurant, l'espace territorial cantonal constitue un réceptacle approprié pour la mise en œuvre du processus de décentralisation et des politiques de développement local. Il faut noter que le niveau cantonal demeure un espace territorial plus opérationnel où les perspectives de financement semblent être plus prometteuses de la part des partenaires au développement. Les projets de société, les opérations de développement sont plus précis et les impacts des interventions plus concrets et plus visibles car il y a moins de saupoudrage.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Personnes ressources contactées,

Liste des Membres du Comité Cantonal de Développement

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Village	Titre
1	NDJELARTOSSOU GERMAINE	Mbéri 2	Président
2	NGARMAN NGARMADJI	Ngaoubagti	Secrétaire Général
3	NDILMADJINGAR NICOLAS	Kanengoye	Secrétaire Général Adjoint
4	DIADONGAR MONGBE	Mbéri 2	Trésorier Général
5	LEAGOTO ANTOINETTE	Sama	Trésorière Générale Adjointe
6	TADOM JOSEPHINE	Bessey	1 ^{er} Commissaire aux Comptes
7	YANLEMNGAR ALBERT	Koutoukoiman 1	2 ^e Commissaire aux Comptes
8	MEMADJI JULIA	Bémbaré 1	1 ^{er} Conseiller
9	NGARMBATDJIM EDOUARD	Sama	2 ^e Conseiller

Noms des Animateurs Locaux

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Titre
1	BEHADEMNGAR JEAN	1 ^e ALC
2	REMADJI CLAIRE	2 ^e ALC

Liste des Membres des Commissions Thématiques (CT)

1. Commission : Agriculture – Elevage - GRN

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Village	Titre
1	LEAGOTO Antoinette	Sama	Président
2	BOTLENGAR Léon	Bémbaré	Rapporteur
3	DOYELNGAR Vincent	Bémbaré	Membre
4	NGARBATDJIM Edouard	Sama	Membre

2. Commission : Economie – Pistes rurales

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Village	Titre
1	<i>MEMSENGAR Salomon</i>	<i>Mbéri 2</i>	<i>Président</i>
2	<i>YANLEMNGAR Albert</i>	<i>Koutoukoiman 1</i>	<i>Rapporteur</i>
3	<i>TINODJI Jeannette</i>	<i>Bitanda/Mbéri 2</i>	<i>Membre</i>
4	<i>NDILMADJINGAR Nicolas</i>	<i>Kanengoye</i>	<i>Membre</i>

3. Commission : Education –Santé -Eau

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Village	Titre
1	<i>BEADINGAR Jean</i>	<i>Bémbaré</i>	<i>Président</i>
2	<i>KOULAMADJI MBAÏGANGDJIM</i>	<i>Sama</i>	<i>Rapporteur</i>
3	<i>NDJELARTOS Germaine</i>	<i>Mbéri 2</i>	<i>Membre</i>
4	<i>NGARHOUNOUM Salomon</i>	<i>Besseye</i>	<i>Membre</i>

4. Commission : Affaires sociales/Genre – Culture/Jeunesse et Sport

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Village	Titre
1	<i>NGARMAN NGARMADJI</i>	<i>Ngaoubagti</i>	<i>Président</i>
2	<i>DOUNIA MASKEMNGAR</i>	<i>Mbéri 2</i>	<i>Rapporteur</i>
3	<i>MEMADJI Julia</i>	<i>Bémbaré 1</i>	<i>Membre</i>
4	<i>BELENGAR Simon</i>	<i>Mbéri 2</i>	<i>Membre</i>

Calendrier de travail des CT

Rapport des travaux des commissions thématiques

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)